

Nouveau
format

INTERVIEW

Blaise Goetschin

L'entrée en vigueur de la loi LSFIn sonne le glas de la gestion advisory

Il faut construire la relation client sur la base d'un mandat

Page 10

INVITÉ DE LA RÉDACTION

Olivier Depierre

Cryptomonnaies: initiatives privées et publiques

Page 14

POINT SUR..

Intelligence artificielle

Smart speakers, cybersanté, algorithmes et e-sport

Page 16

SOLUTIONS

Cryptomonnaies

Meilleures amies ou ennemies de la Banque

Page 35



Une ombrelle de fonds au service de la clientèle professionnelle

Fonctionnant selon le principe de la plateforme ouverte *lemania - pension hub* rassemble des prestataires de référence issus de la prévoyance et de la gestion d'actifs et se met au service des entrepreneurs de la finance (gestionnaires de fortune indépendants, courtiers, wealth managers) www.hublemania.ch

Dans ce cadre, Gonet & Cie SA propose une solution d'investissement semi-institutionnelle robuste, performante et en ligne avec les exigences OPP2 www.gonet.ch/fr/indexing-management



lemania
pension fund

GONET
BANQUIERS 1845



« Toute technologie suffisamment avancée est indiscernable de la magie. »*

Blockchain, blockchain, blockchain... pas une semaine, ni même un jour, sans que ce mot ne soit prononcé ou écrit dans les médias à toutes les sauces. Si cette technologie date de plus de dix ans, elle est aujourd'hui incontournable. Pourtant, une large majorité ne réussit pas encore à l'appréhender. Souvent associée aux cryptomonnaies - le 12 janvier 2009, la première transaction en Bitcoin était enregistrée entre son mystérieux créateur Satoshi Nakamoto et Hal Finney, connu comme le premier utilisateur du Bitcoin - et aux fintechs, les opportunités offertes par la blockchain restent encore peu exploitées dans d'autres secteurs. Cependant cette technologie va rapidement envahir notre quotidien, poussée notamment par le besoin croissant de traçabilité fiable des données. Il y a presque autant de technologies de blockchains que d'usage.

Partenaire du Congrès Blockchain qui se tiendra à Genève les 20 et 21 janvier, Point de Mire fait la part belle à la technologie dans ce numéro. Dans Solutions, vous saurez tout sur la blockchain, l'Invité du mois fera un tour d'horizon de la Monnaie électronique de banque centrale («MEBC») et Point sur... se concentrera sur la thématique d'investissement qu'est l'intelligence artificielle, en faisant le point sur 4 domaines : smart speakers, cybersanté, algorithmes et e-sport

En 2020, Point de Mire fête ses 25 ans. Après une modernisation de sa maquette et une complète digitalisation, l'accent sera mis sur la création d'un nouveau site web et le développement de nouvelles rubriques.

* Arthur C. Clarke, écrivain et inventeur de science-fiction britannique et auteur de 2001: l'Odysée de l'espace



3

ÉDITORIAL

6

NEWS

Geneva Blockchain Congress 2020

Le développement durable dans les entreprises

10

INTERVIEW

Blaise Goetschin

AL'entrée en vigueur de la loi LSFIn sonne le glas de la gestion advisory

14

INVITÉ DE LA RÉDACTION

Olivier Depierre

Les nouvelles cryptomonnaies stables

16

POINT SUR...

L'intelligence Artificielle

Par Rolando Grandi, gérant pour La Financière de l'Echiquier

20

FINANCE

Marché suisse

Martin Moeller & Eleanor Taylor Jolidon

22

UN POINT C'EST TOUT

Thomas Veillet

À mort la prudence

24

FINANCE

Marché UK

Quentin Fitzsimmons

26

FINANCE

Marché émergents

David Czupryna

29

POINT PRÉVOYANCE

Roxane Ecoffey

Le «digital client onboarding»

31

FINANCE

Marché obligataire

David Roberts



33

POINT FORMATION

Frédéric Kermisch

Après Noël, la période des soldes!

35

SOLUTIONS

Gautier Huysentruyt

Cryptomonnaie et Banque

37

TRANSFERTS

Acteurs

L'actualité des transferts et nouveaux postes

Direction

Nathalie Praz

Maquette graphique

Aline Deschenaux

Publicité

publicite@pointdemire.ch

Revue fondée en 1995

Prix: 8.-

Ont participé à ce numéro

Thomas Veillet
Frédéric Kermisch
Roxane Ecoffey
Anne Barat
Martin Moeller
Eleanor Taylor Jolidon
Quentin Fitzsimmons
David Czupryna
David Roberts
Gautier Huysentruyt
Greg Dufeil (photo BCGE)

Point de Mire

Rue du Mont-Blanc 4
Cp 1148
1211 Genève 1
+41 78 921 91 98
info@pointdemire.ch
www.pointdemire.ch

 [linkedin.com/company/point-de-mire](https://www.linkedin.com/company/point-de-mire)

 twitter.com/pointdemire_ch

**70
millions**

En 2019, les caisses de pension ont généré en moyenne des rendements de 11,07% - frais déduits - contre un déficit de 3,28% en 2018.

En 2019, les caisses de pension ont généré en moyenne des rendements de 11,07% - frais déduits - contre un déficit de 3,28% en 2018.

Marcuard Heritage prend une participation Atlantis Marcuard

Marcuard Heritage, gérant indépendant zurichois créé en 2003 a pris une participation minoritaire dans Atlantis Marcuard, gérant indépendant actif à Genève depuis 2016. Ce partenariat permettra à chaque partie d'assurer une présence sur tout le territoire helvétique et au-delà. Les deux entités sont en effet réparties sur plusieurs sites en Suisse (Zurich, Genève, Lugano), en Europe (Londres, Limassol), en Asie (Singapour), en Nouvelle-Zélande (Auckland), en Russie (Moscou) et en Amérique latine. Les équipes d'analyse et de gestion des deux institutions financières pourront collaborer et offrir à une clientèle sophistiquée des services des plus modernes. Ce partenariat permet en effet d'enrichir les services globaux de gestion de patrimoine nécessaires aux gérants et à leur clientèle internationale.

Philippe Rudloff, fondateur d'Atlantis Marcuard déclare : «Nous valorisons notre collaboration avec Marcuard Heritage sur une large gamme de services au bénéfice de nos clients, collaborateurs et contreparties. Pour extraire de la performance d'une multitude de classe d'actifs

financiers, il est nécessaire d'investir continuellement dans nos infrastructures et nos talentueux collaborateurs. Cette collaboration renforce donc nos connaissances en la matière pour en faire bénéficier nos clients.»

En 2019, quelque 4691 firmes ont dû lancer des procédures d'insolvabilité, un repli de 3% sur un an. 36% des faillites sont des entreprises actives dans les secteurs de l'industrie du bois et de l'ameublement, la construction, l'hôtellerie-restauration et l'artisanat.

PensExpert : collaboration avec les médecins indépendants

PensExpert devient le partenaire exclusif de l'Association Suisse des Médecins indépendants (SBV-ASMI) dans le domaine de la prévoyance professionnelle subobligatoire.

L'Association SBV-ASMI est l'organisation professionnelle des médecins indépendants de Suisse, aussi bien ceux qui travaillent dans les hôpitaux privés que ceux qui travaillent dans les hôpitaux publics. L'objectif de la collaboration est de mieux protéger les indépendants seuls contre les conséquences financières de la retraite, de l'invalidité et du décès. A cet effet, la SBV-ASMI – qui représente plus de 1500 membres – et PensExpert ont mis en place des solutions de prévoyance pour les membres. Les médecins indépendants ont mis en place des solutions comprenant à la fois la solution 1e attrayante PensFlex et la solution de prévoyance Bel-étage PenUnit.

REYL & Cie est intervenu en tant que chef de file unique pour l'augmentation de capital de Varia Europe Properties AG, une société d'investissement immobilier basée en Suisse. Le produit de l'émission des nouvelles actions nominatives brut s'élève à plus de CHF 29 millions.

LSFin

Des questions sur
votre **conformité**
ou vos **obligations**,
sur comment éviter
les sanctions de la
FINMA?



Dès 99 / mois

Réponses **illimitées** à toutes vos petites
questions **juridiques** sur **Digilegal.com**



Le Geneva Blockchain Congress 2020 traite du développement durable dans les entreprises

Après le succès remarquable du premier Geneva Blockchain Congress, Palexpo a le plaisir d'annoncer que la deuxième édition de ce congrès aura lieu le lundi 20 janvier 2020.

Le thème du Congrès, du laboratoire au marché, en passant par l'éthique, la réglementation et la gouvernance, permettra d'examiner toutes les questions essentielles liées à la blockchain et à la durabilité. Ce n'est qu'en abordant ces éléments fondamentaux que les entreprises

pourront s'épanouir en toute confiance dans un contexte de marché qui évolue de jour en jour.

Au carrefour de la géopolitique, accueillant les Nations Unies et d'innombrables organisations non gouvernementales, et dans son rôle de centre de la finance internationale, Genève est idéalement située pour examiner les questions qui sous-tendent la technologie du grand livre différé. Centre d'expositions et de congrès de Genève, Palexpo est un lieu international de manifestations et d'événements sportifs, économiques et culturels. Il est situé à deux pas de l'aéroport de Genève, à proximité de la gare centrale de la ville et facilement accessible par autoroute depuis le reste de la Suisse, ainsi que depuis la France, l'Italie et l'Allemagne.

Le Geneva Blockchain Congress 2020 s'articulera autour de huit thèmes distincts :

- L'administration publique
- Réglementation et cadres juridiques
- Chaînes d'approvisionnement et logistique
- Commerce illicite et contrefaçon
- Banque et finance
- Deep Tech Evolution
- Santé et bien-être
- Applications sociales et humanitaires

Vous êtes intéressé à participer à ce congrès ?

Plus de 100 conférenciers seront réunis dans un programme passionnant. Le congrès accueillera jusqu'à 1 000 participants venus de 30 pays et 50 exposants et start-ups.

Les billets peuvent être achetés en ligne directement sur le site du congrès :

www.genevablockchaincongress.com/

MARS
5

NOUVEAU !



FORMATION DE GESTIONNAIRE EN PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Lieu :
Route du Grand-Lancy 6a,
5ème étage du bâtiment
PORTS FRANCS à Genève
9h15 à 16h30

Prix :
CHF 3'900.- avec comptabilité
CHF 3'100.- sans comptabilité

Une formation dédiée spécifiquement aux gestionnaires administratifs, techniques et comptables est proposée et composée de trois parties, la partie comptable est à option.

Dates : la 1ère session débute le 5 mars 2020
le planning se trouve sur notre site web : www.espp.ch

Rabais de groupe par entreprise :

- 5% à partir de 2 participants
- 10% à partir de 4 participants



Inscrivez-vous vite !

En ligne : www.espp.ch

Téléphone : 079 679 95 45
Courriel : prevoyance@espp.ch

Thèmes

Environnement de la prévoyance (1 jour)

- Notions générales, système des 3 piliers, dispositions légales, types d'Institutions de prévoyance en Suisse et types de réassurance
- Structure des institutions de prévoyance : Conseil de fondation, organe de révision, expert : Rôles et responsabilités
- Gouvernance, contrôle et surveillance des institutions de prévoyance
- Institutions externes : Fonds de garantie, Institution Supplétive, Autorité de surveillance, CHSP
- Différentes notions de base : salaire AVS, salaire assuré LPP, montants minimum et maximum, le cercle des assurés, début et fin de l'assurance

Gestion technique et administrative (9 jours)

- Entrée d'un assuré – apport de libre passage
- Rachat de l'assuré, rachat de l'employeur
- Transfert du 3^{ème} au 2^{ème} pilier
- EPL – retrait et mise en gage
- Attribution des intérêts sur les comptes épargne
- Sortie d'un assuré – PLP – versement en espèce – départ à l'étranger
- Divorce d'un assuré actif, d'un invalide et d'un retraité
- Cas de retraite et cas de décès
- Cas d'invalidité
- Traitement des événements en primauté des prestations
- Les assurances sociales en Suisse
- Coordination entre assurances sociales (AI, AVS, LAA, LPP)

Gestion comptable (3 jours)

- Notions de base de la comptabilité
- Plan comptable et saisie des écritures
- Etablissement de la clôture des comptes
- Etablissement du Bilan, PP et annexes

Enseignants :
Franca Renzi Ferraro
Nathalie Golay Waser
Mauro Camozzato
Fabien Cochard

MARS
16

NOUVEAU !



FORMATION DE SPÉCIALISTE EN PRÉVOYANCE AVEC CERTIFICAT

Lieu :
Route du Grand-Lancy 6a,
5ème étage du bâtiment
PORTS FRANCS à Genève
9h15 à 16h30

Prix : CHF 3'900.-
Octroi de 80 crédits CICERO

Conseillers en prévoyance professionnelle, courtiers, membres de Conseil de fondation, les personnes travaillant dans les assurances ou les RH ou toutes autres personnes intéressées à compléter leur formation professionnelle peuvent suivre cette formation aboutissant à un certificat.

Dates : la 1ère session débute le 16 mars 2020
le planning se trouve sur notre site web : www.espp.ch

Rabais de groupe par entreprise :

- 5% à partir de 2 participants
- 10% à partir de 4 participants



Inscrivez-vous vite !

En ligne : www.espp.ch

Téléphone : 079 679 95 45
Courriel : prevoyance@espp.ch

Thèmes

1er pilier

Financement - prestations – calculs (AVS – AI – PC – APG – AC)

LAA / Perte de gain

Financement - prestations – calculs (LAA / LAA complémentaire / perte de gain maladie)

LPP

Notions générales, système des 3 piliers, dispositions légales, types d'IP et réassurance

Structure des IP : Rôles et responsabilités

Différentes notions de base : salaire, le cercle des assurés, début et fin de l'assurance

Droit des assurés, communication, protection des données

Différents financements et primautés

Gouvernance, contrôle et surveillance des institutions de prévoyance

Prestations de libre passage (apport, rachats, prestation de sortie, ...)

La prévoyance professionnelle des indépendants et des chômeurs

Accession à la propriété (EPL)

Plans de prévoyance : Explication sur le régime obligatoire et sur-obligatoire

Evolution des risques actuariels, capitaux de prévoyance, degré de couverture, bases techniques, taux d'intérêts financiers, technique et taux de conversion, besoin de rendement

Fiscalité et prévoyance professionnelle

Liquidation partielle, sous-couverture, assainissement

Réserves - provisions techniques - fortune libre – bilan

Fondations 1e OPP2 avec choix individuel de placements

Introduction à la gestion des placements

Coordination entre assurances sociales

Principes de coordination AVS/AI/LAA/LPP/IJ PGM / AC

3^{ème} pilier a et b

Financement – Prestations – Investissements



Enseignants :
Franca Renzi Ferraro
Laura Saïd
Nathalie Golay Waser
Christian Charles
David Gagliardo
André Lehmann
Edouard Crestin-Billet
Nicola Giannattasio

2020 : place à la gestion discrétionnaire

Propos recueillis par Anne Barrat

L'entrée en vigueur de la loi LSFIn sonne le glas de la gestion advisory. Gage de productivité et de performance, la gestion discrétionnaire implique une évolution de la relation avec les clients, que doit accompagner la politique d'entreprise. Explications de **Blaise Goetschin**, CEO de la **BCGE**.



Blaise Goetschin

Licence en gestion d'entreprise de HEC Lausanne (1981). 1982, auditeur senior, Pricewaterhouse Genève. 1985, deputy vice president, Capital Markets Credit Suisse, Zurich. 1988, senior vice president, CS Corporate Banking, New York. 1990, membre de la direction, responsable de CS Corporate Finance pour la Suisse romande, Berne et Bâle. 1993, head CS Corporate finance : sociétés privées en Suisse. 1995, chef du Service des finances de l'Etat de Vaud. Major aD Armée suisse. 1998, CEO Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse du groupe basé à New York. 2000, président de la direction générale de BCGE.

Si vous ne reteniez qu'un point clé pour 2020, quel serait-il ?

La fin de la gestion advisory sous-jacente à la LsFin implique une évolution majeure de la gestion de portefeuille vers un cadre beaucoup plus formel, documenté. Pour l'accompagner, la bonne réponse pour nous est de construire la relation sur la base d'un mandat. Autrement dit, soit le client gère lui-même ses actifs, c'est alors de l'exécution only -une solution adaptée à des investisseurs professionnels, qualifiés, qui prennent leurs décisions -soit le client a besoin de conseils de professionnels pour optimiser son portefeuille, auquel cas il délègue la gestion de ses actifs. Rester au milieu du gué, encore plus dans le nouvel environnement réglementaire qu'auparavant, c'est-à-dire donner une recommandation par-ci par-là à un client, avec le risque de le réinterpréter voire laisser déformer la stratégie globale de son portefeuille n'est efficace ni pour lui ni pour nous. Nous devons prendre l'entière responsabilité de la gestion, en commençant par se mettre d'accord dès le départ avec le client sur le cadre du mandat, les univers d'investissement et choix d'allocation, les restrictions liées aux risques, puis s'en tenir à ce cadre fixe et précis.

Quel sera l'impact du passage à la gestion discrétionnaire sur vos clients actuels ?

Près du tiers de nos clients ont déjà opté pour le mandat. Ceci est le résultat de notre politique ancienne de privilégier les mandats discrétionnaires, même si cette dernière n'était pas aussi affirmée, ni exclusive, qui côtoyait d'autres formes de conseils au fil du temps. Ce type d'échanges ne sera désormais plus possible, sauf à établir un



protocole pour chaque conseil, chaque intervention, ce qui n'est pas faisable concrètement. Un processus structuré s'impose. Nous y voyons un enjeu de productivité, de qualité, de capacité de répondre à la fois aux exigences des clients et réglementaires. Plusieurs milliers de clients sont concernés par cette clarification de la relation, dont ils ont, je le répète, tout à gagner. Tant il est vrai que cette nouvelle relation implique

une vision globale de la gestion de son patrimoine et non plus celle de savoir si à un instant T il faut acheter du Roche ou du Novartis. Tout le monde y gagnera en temps, en performance ainsi qu'en coût minimisé du risque.

L'impact financier est tout à fait raisonnable : les frais de gestion, qui couvrent tous les coûts, depuis la construction du portefeuille jusqu'aux conseils, s'élèveront à 1.5% jusqu'à

500'000 francs suisses puis seront dégressifs au-delà. Un chiffre à mettre en perspective du coût qu'engendrerait théoriquement toute intervention ponctuelle dans le cadre de LSF in en raison des frais de formalisation et de reporting qu'elle impose.

Comment ce passage va-t-il se passer concrètement ? Quels défis voyez-vous ?

Nous allons approcher les clients pour savoir s'ils sont prêts à passer à la gestion discrétionnaire ou bien s'ils préfèrent rester sur la plateforme 1816 d'exécution only que propose la BCGE. Dans ce second cas, nous leur indiquerons que la nouvelle réglementation ne laisse pas vraiment le choix : tout conseil ponctuel engendre le remplissage d'un formulaire par nos soins, ainsi qu'un suivi lourd afin de satisfaire aux exigences de contrôle. Une procédure fastidieuse. Rester dans cette zone grise suppose d'exercer une surveillance, ce qui n'est pas strictement impossible mais pratiquement ni productif, ni intéressant in fine pour les clients. Les freins à l'adoption du mandat sont essentiellement culturels. Certains clients ont peur d'une gestion centralisée, discrétionnaire, qui est pourtant depuis longtemps la norme aux Etats-Unis. Contrairement aux pays méditerranéens, moyen-orientaux ou encore asiatiques, où les mentalités sont encore plus réservées à l'égard de ce type de mandat. Entre ces deux extrêmes, se situent l'Allemagne ou encore la France, plutôt favorables à la gestion discrétionnaire. Les Suisses n'en sont pas loin. L'ensemble de nos clients sont concernés par cette transition, étant rappelé que la part des actifs étrangers que nous gérons ne représente pas plus

de 20% des actifs totaux. En effet, même si nous avons des bureaux à Dubai, à Hong Kong, même si nous comptons des clients de toutes les nationalités, la BCGE est une banque cantonale et locale avant d'être internationale.

Comment la politique d'entreprise peut-elle accompagner cette évolution vers la gestion discrétionnaire ?

La réponse est simple, qui tient à notre capacité à recruter et garder des talents. Notre politique d'entreprise est fondée sur une religion du talent, aux dépens de toute préférence nationale, de genre, d'âge. Le talent est notre credo, la diversité notre modus operandi pour le réaliser. Une diversité qui s'illustre de multiples manières. La multiculturalité de nos équipes en est une. Nous parlons russe à un client russe, chinois à un client chinois, etc. Le degré d'expertise de celles-ci, par ailleurs : nous embauchons aussi bien des jeunes que des seniors. L'importance des femmes dans la banque, enfin : non seulement de nombreux postes de direction sont occupés par des femmes – dans des domaines aussi variés que l'audit, les ressources humaines, la communication, la compliance, jusqu'à la Chief (cheffe) Economist, mais aussi la BCGE était en 2018 la première des banques cantonales en nombre de femmes inscrites au registre commerce (mandataires, fondées de pouvoir, directrices) en proportion du nombre total de salariés de la banque. Avec une disparité salariale non significative à niveau de formation, de compétences et de responsabilités comparables. Cette identité forte et multiculturelle est la clé de notre compétitivité dans un environnement extrêmement concurrentiel.

La BCGE dates et chiffres clés

Fondée en 1816

Coté en bourse (SIX Swiss Exchange)

Actionnariat:

- Public : 72.6%

- Clients-actionnaires : 27.4%

Rating : A+/stable/A-1 (Standard & Poor's)

Fonds gérés et administrés : CHF 30.3 milliards

Total bilan : CHF 23.6 milliards

233'385 clients, dont 213'440 particuliers et 19'945 entreprises





20.01.2020
PALEXPO | GENEVE

GENEVABLOCKCHAINCONGRESS.COM [in](#) [tw](#)

FROM LAB TO MARKET

ECLAIRAGE SUR LE WORKSHOP « BANQUE & FINANCES »

Tokenised assets and Capital markets 2.0

- Digital Assets and Banking : dernières tendances et cas d'utilisation
- Où sont les des opportunités de tokenisation pour une banque de cryptage et comment les saisir ?
- Quelle est la valeur ajoutée de la tokenisation par rapport aux transactions classiques du marché des capitaux ? Les banques privées innovantes prennent-elles également les devants ?
- Comment tokeniser une action d'une société selon la loi suisse ?
- Quelles sont les caractéristiques qu'un protocole doit avoir pour soutenir correctement les valeurs patrimoniales symbolisées ?

Guido Buehler
CEO, SEBA Bank AG

Sebastien Dessimoz
Co-Founder & Managing Partner, Taurus

Luc Falempin
CEO, Tokeny Solutions

Katie Richards
Executive Director, Falcon Bank

Arnaud Salomon
CEO, Mt Pelerin

Roman Schnider
CFO, Head of Operations, Tezos Foundation

Nicolas Steiner
Founding Member & Mentor, Level 39

Christian Zeiler
GM Europe, LUNO

Stablecoins & Central Banks Digital Currencies

- Les monnaies numériques : opportunité ou menace ?
 - Les stablecoins seront-ils suffisamment reconnus pour être utilisés massivement dans le monde ?
 - Entre France et Chine : la course pour être le premier.
- La montée en puissance des stablecoins conduira-t-elle à la dédollarisation de l'économie ?

Dr Aleksander Berentsen
Professeur, Université de Bâle

Hélie d'Hautefort
CEO, Globcoin

Sebastien Kraenzlin
Directeur, BNS

Ross Leckow
Senior Adviser Fintech, BIS

Christian Zeiler
GM Europe, LUNO

+ 100
CONFERENCIERS

+ 1000
PARTICIPANTS DE 30 PAYS

50
EXPOSANTS ET START-UPS

8
THEMATIQUES



Les nouvelles cryptomonnaies stables : des initiatives privées et publiques



Olivier Depierre

Membre du Comité du Geneva Blockchain Congress, Olivier Depierre, avocat, LL.M., fut l'un des tout premiers avocats spécialisés en Suisse romande dans le conseil juridique en lien avec la technologie blockchain. Depuis 2017, il conseille tant l'Etat que les particuliers et donne de nombreuses conférences en la matière. Auteur régulier au Centre de droit bancaire et financier de l'Université de Genève, il est également enseignant au CAS Blockchain du Centre universitaire informatique.

Tout le monde comprend aujourd'hui que les moyens de paiement cryptographiques («cryptomonnaies» au sens strict, comme le bitcoin ou l'ether) n'ont pour valeur intrinsèque que celle du protocole qui les sous-tend, ce à quoi s'ajoute la loi de l'offre et la demande. C'est ainsi pour revenir sur le terrain de la monnaie garantie par les États que diverses initiatives privées ont entrepris d'adosser à une cryptomonnaie déterminée des actifs réels (stablecoin).

L'on pense bien sûr au projet Libra du groupe Facebook, dont l'annonce de son arrivée entraîna quelques retentissantes oppositions de politiques publiques, notamment françaises puis américaines. Mais depuis 2016 également, des États comme la Chine, la Suède ou l'Uruguay ont amorcé la création de leur propre cryptomonnaie nationale comme alternative ou complément au numéraire et à la monnaie électronique déjà existante (cartes de débit et applications de paiement).

Si chez nous l'idée d'un cryptofranc n'est pas rejetée par la BNS, celle-ci estime toutefois que les paiements sans numéraires sont déjà suffisamment efficaces; non sans reconnaître qu'un éventuel succès des jetons d'investissement

(su sens du Guide pratique ICO de la FINMA) pourrait justifier une telle création, du moins pour les seuls acteurs des marchés financiers.

Intéressons-nous à présent au rapport du Conseil fédéral («CF») du 13 décembre dernier (le «Rapport») intitulé Monnaie électronique de banque centrale («MEBC») et qui répond à un postulat parlementaire datant de 2018. Hasard du calendrier, ce Rapport suivait de quelques jour un discours du Gouverneur de la Banque de France, annonçant (1) la modification structurelle du banquier central de l'Hexagone et (2) des réflexions sur la création d'une MEBC européenne. Ce discours se référait d'ailleurs au rapport «Coeuré» remis en octobre aux ministres des finances du G7 suite à des inquiétudes liées en grande partie au projet Libra.

Le Rapport est somme toute la suite logique du Complément FINMA au guide pratique ICO du 11 septembre dernier, lequel traite spécifiquement des stablecoins, puisque comme en conviennent particulièrement la BRI, la BNS, le G7 ou encore récemment la Réserve fédérale américaine, l'enjeu est désormais de ne pas laisser de grands groupes privés damer le pion aux monnaies nationales en créant des stablecoins

pouvant servir de systèmes de paiement transnationaux hors du système bancaire.

A l'instar des trois institutions précitées, le CF distingue deux types de MEBC à savoir une MEBC universellement accessible basée sur des comptes auprès de la banque centrale concernée, voire obtenue en échange de monnaies scripturales sur les comptes des banques commerciales (le Rapport utilise le terme de jeton de «détail»). L'autre MEBC serait réservée aux paiements et exécutions entre acteurs des marchés financiers et représentée par un jeton dit de «gros». Dans un jeton de détail de conception helvétique, le public aurait donc un compte direct auprès de la BNS, par exemple via une application dédiée mais avec une prise en charge déléguée aux banques commerciales (cette question opérationnelle ne relevant pas actuellement des tâches et opérations de la BNS). Dans le jeton de gros, en revanche, les acteurs des marchés financiers conserveraient leur MEBC dans des portefeuilles électroniques («wallets») comme cela est actuellement le cas avec les cryptomonnaies.

Le CF rappelle également le cadre juridique actuel dont relève la monnaie, ainsi que la nécessaire stabilité de sa valeur lui permettant de remplir ses fonctions de moyen de paiement. Comme la Confédération a le monopole de la création de monnaie, elle veille à ce que la BNS mène une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays (art. 99 al. 1 et 2

Cst; art. 5 al. 1 LBN) et fixe les moyens de paiement ayant cours légal (art. 2 LUMMP). A ce jour, par conséquent, des moyens de paiement comme les chèques REKA, la monnaie WIR, les cartes prépayées, les cryptomonnaies - et même la monnaie scripturale d'ailleurs - ne bénéficient d'aucune obligation d'acceptation et, à défaut d'une clause contractuelle spécifique, ne peuvent valablement libérer le débiteur d'une somme d'argent dans un rapport de droit privé (art. 84 al. 1 CO). Et point crucial relevé par le Conseil fédéral, il serait indispensable de s'assurer que l'utilisation de la MEBC garantisse la protection des données - tant sur le plan technique que juridique, protège la vie privée des utilisateurs et garantisse une exploitation sans faille de l'infrastructure technique sous-jacente, ce en particulier en cas de délégation à des tiers.

En conclusion, le Conseil fédéral rejoint la BNS en ce sens que la population suisse accepte actuellement très largement la monnaie fiduciaire. Une MEBC dans sa forme de jeton de « détail » n'apporterait donc aucun bénéfice supplémentaire. En revanche, une MEBC dans sa forme de jeton de « gros » pourrait accroître l'efficacité des opérations sur titres. Reste à savoir si la Suisse osera faire figure de pionnière en la matière ou se contentera d'observer puis de suivre les avancées étrangères.

« Mais depuis 2016 également, des États comme la Chine, la Suède ou l'Uruguay ont amorcé la création de leur propre cryptomonnaie nationale comme alternative ou complément au numéraire et à la monnaie électronique déjà existante »

L'intelligence artificielle

Par Rolando Grandi, gérant pour La Financière de l'Echiquier

Crise économique, inflation, risques géopolitiques, fluctuations du pétrole... pour le légendaire gérant américain Peter Lynch, les investisseurs ont toujours une bonne raison de craindre les marchés. L'avenir étant par définition incertain, il est préférable de se concentrer sur une thématique d'investissement : l'intelligence artificielle. Cette dernière fait désormais partie de notre vie, que ce soit via les algorithmes de recommandation de NETFLIX ou d'AMAZON – qui générèrent 30% des ventes sur cette plateforme d'e-commerce – les filtres anti-spam de nos boîtes mails, ou les systèmes informatiques anti-virus. En 2017, plus de 230 virus ont été découverts chaque minute grâce à l'IA.

Les grands gagnants de cette révolution seront les entreprises capables de déployer l'agilité nécessaire pour adopter ces technologies et cimenter leur leadership. Pour les détecter, nous ciblons quatre profils d'entreprises :

Les « AI Vendors » qui fournissent des solutions d'IA, comme par exemple SERVICENOW. Cette société américaine développe des solutions d'automatisation de gestion de l'infrastructure IT. Cette automatisation s'appuie sur le machine learning pour améliorer la rapidité et la fiabilité de ces solutions grâce à une IA capable de répondre aux requêtes des utilisateurs.

La deuxième catégorie comprend les « AI Users », les utilisateurs d'IA, tels que le néerlandais ADYEN ou l'américain SQUARE, qui permettent de traiter les transactions de paiements digitaux. Chez SQUARE, 99,95% des transactions sont ainsi validées par une IA, sans intervention humaine.

Le troisième segment est constitué des sociétés qui dotent l'IA d'une infrastructure physique ou digitale lui permettant de

se déplacer. Parmi les acteurs digitaux, citons l'américain TWILIO, qui fournit aux développeurs une boîte à outils dotant les applications de ses clients de moyens de communication au travers de SMS, chats, appels ou mails.

Enfin, le quatrième thème fondateur de l'IA, les « AI Enablers », développent les capacités sensorielles de l'IA (vue, ouïe, toucher) et lui procurent un « cerveau » – puissance de calcul et de stockage. C'est le cas notamment du japonais KEYENCE, leader des instruments de « machine vision » qui fournissent la vision nécessaire aux outils de robotisation et d'automatisation.

Le point sur 4 domaines de l'intelligence artificielle : Smart Speakers, Cybersanté, algorithmes et e-sport

1) Smart Speakers / La voix de son maître

Parmi les objets les plus populaires de ces dernières fêtes de Noël, les enceintes connectées révèlent les tendances d'un marché en plein essor. Un nouvel eldorado ?

Les smart speakers, qui hébergent des assistants intelligents virtuels, s'immiscent à grands pas dans notre société et nos foyers. Ils se positionnent comme le produit électronique le plus en vogue de l'édition 2020 du CES de Las Vegas, le salon tech de l'innovation mondiale[1]. Ces petites enceintes conçues par les géants technologiques comme AMAZON, pionnier en 2015 avec son enceinte Écho, ou BAIDU en Chine, deviennent les piliers du marché en pleine croissance de la maison connectée mais pas seulement...

Si ces petites enceintes se vendent autant, c'est surtout parce que ces assistants virtuels capables de comprendre le langage

humain sont profondément ancrés dans notre vie quotidienne. Ils n'ont qu'un seul but : vous simplifier la vie. Un simple ordre vocal permet de demander à son réfrigérateur s'il reste assez d'œufs pour préparer le dessert du soir, de régler la température de sa chambre ou de déclencher le robot aspirateur.

L'art du dialogue

La voix se positionne ainsi comme la prochaine interface d'interaction avec la technologie. Un changement de paradigme qui préfigure une nouvelle ère.

Lors de notre rencontre fin 2019 avec iFLYTEK, spécialiste chinois du traitement et de la compréhension vocale du langage humain, et dont l'assistant virtuel, Lingxi, est déjà capable de commander des billets de train sur simple ordre vocal, le management a évoqué les complexités de l'IA vocale, rendue possible grâce aux réseaux neuronaux artificiels : les gigantesques bases de données disponibles permettent à de puissants algorithmes d'apprendre et de s'améliorer pour comprendre la voix humaine et le sens des propos.

La valeur ajoutée de cette connectivité accrue devrait constituer un vecteur de croissance significatif pour le secteur, comme pour le « voice shopping », un marché qui a atteint en 2019 40 milliards de dollars.

L'IA vocale, en plein essor

La prolifération de ces petits robots digitaux ouvre d'immenses opportunités pour repenser, à l'ère de l'IA, la façon dont nous communiquons avec la technologie. L'IA encapsulée dans ces enceintes ouvre de nouvelles portes non seulement sur le marché de la domotique intelligente mais aussi du shopping... Les interfaces vont se développer dans tous les domaines et

révolutionner la consommation. En 2021, il devrait y avoir plus d'assistants virtuels que de personnes sur la planète[2] ! Et très vite viendra le temps où l'on se demandera comment était la vie avant...

2) Cybersanté, la nouvelle frontière de l'intelligence artificielle

Dans les années 2060, la présidente française de Transparence, une société numérique, s'apprête à commercialiser Endless, projet qui consiste à transplanter l'âme humaine – les données personnelles d'un individu – dans une enveloppe corporelle artificielle. Si l'on est encore loin de ce monde brillamment imaginé par Marc Dugain[1], l'intelligence artificielle (IA) a commencé à faire muter la médecine. Avec l'augmentation des dépenses mondiales en soins qui devraient atteindre plus de 10 000 milliards de dollars en 2022[2], les services de santé tendent à se digitaliser partout dans le monde. Et pour ce secteur tout particulièrement, l'IA est porteuse d'espoir.

L'apport de l'IA infuse toutes les disciplines : biotechnologie, e-thérapie, épidémiologie, robotique chirurgicale, prothèses intelligentes, pharmacovigilance, etc. Sur tous les fronts, les avancées se multiplient. L'IA améliore la recherche médicale, dont elle réduit drastiquement les coûts. Le coût de séquençage de l'ADN est ainsi passé par exemple pour la medtech américaine ILLUMINA de 1 million de dollars en 2007 à 1 000 dollars en 2019. Il devrait baisser jusqu'à 100 dollars au cours de la prochaine décennie. La génération inédite de données permettra de développer grâce à l'IA des médicaments et des thérapies personnalisées pour chaque patient.

Le lancement en septembre 2019 par MICROSOFT et ASTRAZENECA, groupe pharmaceutique anglo-suédois, de la AI Factory for Health, accélérateur européen de start-ups de l'IA, renferme de belles promesses. Il accompagne notamment des start-ups spécialisées en oncologie, comme Owkin. Fondée par un mathématicien et un oncologue, spécialisée dans le machine learning appliqué à la recherche médicale, cette jeune pousse basée à Paris et à

New York utilise l'IA et le big data pour accélérer la découverte de médicaments contre le cancer, dans le respect « total » des données des patients grâce au transfert learning. Une approche révolutionnaire de l'IA qui porte ses fruits : Owkin est à l'origine d'une découverte majeure, en octobre dernier, dans le traitement de la biologie tumorale.

Une e-santé en pleine forme

En Chine, qui compte 12 millions de professionnels de santé pour 1,4 milliard d'habitants, des assistants virtuels révolutionnent l'accès à la médecine. Les plateformes de santé connectée WeChat de TENCENT ou Good Doctor de PING AN HEALTHCARE AND TECHNOLOGY – qui a doublé son chiffre d'affaires au premier semestre 2019 – sont en grande forme. Si la France n'a pas encore sauté le pas, les applications de santé commencent à y fleurir. Qare vous donne ainsi accès à des téléconsultations remboursées par la Sécurité Sociale, depuis votre portable... Un remède simple aux déserts médicaux ?

Des robots aux petits soins

Autre terrain d'exploration et d'opportunités, la robotique, dont le marché médical mondial représentait en 2018 6,5 milliards de dollars. Grâce à elle, les machines se dotent de capacités perceptuelles, décisionnelles et d'action améliorées et l'éclosion des robots transforme le secteur de la santé : des robots animateurs stimulent les pensionnaires de maisons de retraite sur le plan cognitif ; des prothèses intelligentes réparent ou augmentent le corps humain ; des robots médicaux améliorent la dextérité des chirurgiens. C'est le cas de Da Vinci d'INTUITIVE SURGICAL, qui a déjà à son actif plus de cinq millions d'opérations dans le monde. Autre exemple ? Un bras robotique piloté grâce à la 5G a permis à un chirurgien chinois de réaliser, en 2019, la première intervention chirurgicale cérébrale... à 3 000 km de distance.

Les champs d'application de l'IA sont vastes dans un marché en pleine effervescence. En 2035, la valeur ajoutée brute du secteur de la santé de 12 pays

développés est estimée à 2 260 milliards de dollars, et en ajoutant l'apport de l'IA, à 2 721 milliards de dollars [3], soit plus que le PIB de la France.

3) 700 millions d'algorithmes et moi, et moi, et moi

Aujourd'hui, 30% des ventes sur le site d'AMAZON sont générées par les algorithmes de recommandation qui proposent des produits susceptibles de convenir à vos besoins... ou d'en créer de nouveaux. Du côté de la concurrence, le changement d'algorithme de recommandation du géant ALIBABA a permis d'accélérer significativement la croissance des ventes sur la plateforme numéro 1 du e-commerce en Chine.

D'un bout à l'autre de la planète, la règle est la même : grâce à la puissance de l'Intelligence Artificielle (IA), les données que les utilisateurs génèrent sur ces plateformes nourrissent de puissants algorithmes, leur permettant de mieux vous connaître afin de vous proposer des produits susceptibles de déclencher l'envie de les acheter.

Forte des données dont AMAZON dispose grâce aux 2,65 milliards de visites mensuelles sur son site web[1], la société s'aventure... sur les terres du commerce physique. Un secteur que le géant américain avait significativement bouleversé, provoquant des baisses de cours de Bourse des entreprises de commerce traditionnel. L'avantage d'AMAZON ? Son IA anticipe nos besoins et nos désirs. Un tour à l'Amazon 4-stars store ou à l'Amazon book store de New York suffit pour s'en convaincre. Ces magasins d'un genre nouveau sont spectaculaires par leur capacité à disposer d'un nombre réduit d'articles, et par leurs ventes, bien supérieures à celles de la concurrence, grâce aux algorithmes d'IA qui permettent de s'ajuster aux goûts des New Yorkais. L'Amazon 4-stars store ne propose que des produits bénéficiant des meilleures notes de clients d'Amazon.com (4 ou 5 étoiles au minimum), quand la librairie Amazon book propose

Point sur...

une sélection très pointue permettant d'optimiser les ventes.

Des miroirs de nous-mêmes

Avec l'explosion des données et la capacité des entreprises à les capter via Internet, la prolifération des smartphones et la myriade d'applications disponibles, les algorithmes d'IA sont devenus des miroirs de nous-mêmes. NETFLIX me comprend et sait ce que j'ai envie de regarder... Je n'ai plus besoin de chercher un programme, NETFLIX le fait à ma place...

Serait-ce la fin du libre arbitre ? La supériorité de l'algorithme va-t-elle annihiler la capacité de l'être humain à faire des choix ? Est-il rationnel d'obéir à la machine ? De faire une confiance aveugle sur la route des vacances à WAZE par exemple ? Pour certains, seul un fou contredirait cet algorithme agissant tel un super cerveau capable de collecter en temps réel les milliards de données fournies par les utilisateurs de la plateforme.

Une chose est certaine, l'IA va nous permettre de passer d'une économie de masse à l'économie de l'individu, grâce aux données que nous générons et grâce aux progrès constants de la vitesse de calcul. Pour certains, l'IA personnalisera les expériences marquantes de la vie des humains. Le taxi autonome dans lequel vous embarquerez vous reconnaîtra et jouera votre playlist SPOTIFY préférée. Faire du shopping en ligne deviendra un jeu d'enfant grâce aux algorithmes qui sélectionneront des objets appropriés à vos envies. Tout le monde aura droit à son personal shopper ! Et lorsque viendra l'heure de partir en voyage, l'IA vous proposera des destinations en fonction de vos voyages passés, de vos recherches sur Internet, de livres achetés ou de photos likées sur Instagram. L'IA concevra aussi un itinéraire adapté à vos habitudes, aventure, musées ou night life, et deviendra votre agence de voyages préférée... Une bien singulière révolution que celle de l'IA, qui métamorphosera, qu'on le veuille ou non, nos vies !

4) Quand je serai grand, je serai e-sportif

Lorsque nous imaginons les activités sportives que nos enfants pratiqueront, il est naturel de les imaginer jouer au football, au tennis, pratiquer l'équitation ou encore s'initier à la stratégie avec les échecs. Il est moins évident de les imaginer progresser dans les classements de League of Legends[1] ou de Fortnite... Et pourtant... l'Intelligence artificielle (IA) transforme le sport, et les sports électroniques sont devenus de véritables événements internationaux tout particulièrement en Chine, aux Etats-Unis et en Europe. Une démonstration de la puissance de l'IA, qui a fait son apparition dans les jeux de simulation dans les années 1990, et qui bouleverse aujourd'hui l'industrie du jeu vidéo, grâce aux réseaux d'apprentissage neuronal.

Un secteur en pleine effervescence

À la frontière du sport et des jeux vidéo en réseaux, ce phénomène se démocratise et son ampleur ne cesse de s'étendre. Les nations e-sportives se sont lancées dans l'accueil de compétitions d'envergure. Un exemple qui donne le vertige ? Plus de 200 millions de personnes se sont connectées pour assister à la finale 2018 du tournoi international de League of Legends, qui a vu s'affronter l'équipe chinoise («Invictus Gaming») et l'équipe européenne («Fnatic») ! À titre de comparaison, le fameux Super Bowl n'a réuni l'an dernier « que » 103 millions de spectateurs. Le phénomène est planétaire, de Katowice, devenue capitale européenne du e-Sport, à la Corée, qui a dès l'an 2000, autorisé la création d'un organisme gérant l'eSport, en passant par la France qui a donné au e-Sport un statut légal[2].

Cet engouement grandissant pourrait donner aux e-Sports leurs lettres de noblesse en leur ouvrant la porte de prestigieuses compétitions officielles comme les JO de Paris 2024. Le Comité Olympique a reconnu que « le jeu électronique de compétition comportait une certaine activité physique pouvant être comparée à celle des sports plus

traditionnels»[3]. S'il a décidé de retarder cette décision compte tenu des évolutions « fulgurantes » du secteur, il pourrait bien envisager de créer des e-JO.

En attendant, L'Equipe dispose déjà d'une rubrique e-sport et vos enfants peuvent intégrer l'une des nombreuses écoles d'e-Sport qui se développent en France. La Paris Gaming School et l'Helios Gaming School proposent par exemple des formations pour devenir professionnel du eSport ou se former aux nouveaux métiers de cette industrie naissante, coach eSport, manager, streamer, journaliste e-sportif ou community manager.

Un marché florissant

Le secteur offre des belles perspectives. Le marché devrait atteindre 3 milliards de dollars d'ici 2022 selon les estimations de Goldman Sachs, avec des audiences mensuelles de... 300 millions de personnes. Une foule d'acteurs intervient, des éditeurs de jeux vidéo (ACTIVISION BLIZZARD, UBISOFT, TENCENT, EA) aux plateformes de streaming (TWITCH, rachetée par AMAZON, ou encore HUYA en Chine) en passant par les sociétés de hardware (INTEL, NVIDIA, RAZER), les équipes professionnelles (FNATIC, CLOUD9, IG) et bien d'autres encore.

L'essor de ce phénomène mondial mérite toute notre attention tant les opportunités d'investissement qu'il pourra offrir sont vastes.

D'ici là, chers parents, n'ayez crainte. Les tournois de e-Sport rémunèrent mieux leurs joueurs que certains « Grands Slam » de golf. Le premier champion du monde en solo de Fortnite, un Américain de 16 ans, alias « Bugha » a empoché 3 millions de dollars fin juillet, et EPIC GAMES[4] offre au total 30 millions de dollars de prix aux meilleurs joueurs de la saison 2018-2019 de son blockbuster mondial Fortnite...

Echiquier Artificial Intelligence

Il n'a pas un an, ses premiers pas sont déjà prometteurs, et l'aventure – spectaculaire ! – ne fait que commencer ! Echiquier Artificial Intelligence a pour vocation de bénéficier de la croissance exponentielle de

l'Intelligence Artificielle (IA), en investissant partout dans le monde, dans les meilleures sociétés qui développent ou adoptent cette technologie révolutionnaire. À l'instar de l'électricité il y a deux siècles, l'IA impactera favorablement et durablement l'économie. Un potentiel extraordinaire, le cabinet PwC estimant que l'IA ajoutera à l'économie mondiale quelque 16 000 milliards de dollars d'ici 2030.

En juin 2018, La Financière de l'Echiquier a été la première société de gestion française à proposer une solution de stock-picking dédiée à l'IA. Nous bénéficions en effet aujourd'hui des quatre piliers de l'IA que sont le big data, le cloud, les réseaux neuronaux artificiels et les applications.

Stratégie d'investissement

Au sein d'un univers composé actuellement de plus de 150 sociétés détectées par nos algorithmes sémantiques, notre processus d'investissement qualitatif nous permet de sélectionner les plus prometteuses en termes de croissance future, de leadership stratégique et d'innovation technologique. Nous privilégions, parmi les acteurs qui correspondent à nos quatre profils d'IA, ceux pour qui cette technologie aura l'effet amplificateur le plus important. Enfin, une discipline stricte de valorisation nous permet de construire et gérer nos positions au sein d'un portefeuille de conviction.

Votre fonds est à ce jour composé de 31 sociétés de plusieurs secteurs (santé, finance, consommation, technologie). Leur profil fondamental est très robuste, avec une croissance attendue du chiffre d'affaires de +23% par an les trois prochaines années.

Nous sommes à l'aube de la plus grande révolution technologique et économique de notre Histoire et sommes heureux de pouvoir y participer à vos côtés

Portrait-robot de l'Intelligence Artificielle

Une voiture peut-elle écrire un roman ? La réponse peut surprendre.

The Road, un livre retraçant le trajet d'amis voyageant entre New-York et La

Nouvelle-Orléans, a été écrit en 2018 par une Cadillac... équipée de caméra de surveillance, d'un GPS et d'un microphone connectés à une IA, qui avait été nourrie de 200 classiques anglo-saxons. Au fil du road trip, le manuscrit se déroulait ligne à ligne, sur papier. Un livre fondateur d'un nouveau genre ou une nouvelle prouesse de l'intelligence artificielle (IA) ?

L'Intelligence Artificielle (AI), un artiste comme un autre ?

Avec l'art, l'Intelligence Artificielle a trouvé une palette de nouvelles opportunités. Elle s'immisce dans toutes les disciplines artistiques et repousse toutes les frontières de la création. Des prouesses rendues possibles par les progrès des technologies d'apprentissage, le machine learning (apprentissage automatique) et son évolution, le deep learning (apprentissage profond de la machine). Le deep learning est une évolution particulièrement importante puisqu'elle vise à imiter le cerveau humain en s'appuyant sur un réseau de neurones artificiels. Plus un système de machine learning reçoit de données, plus il apprend et devient précis. Et c'est le fameux Big Data qui accélère la courbe d'apprentissage et permet l'automatisation des analyses de données.

L'irruption du deep learning a révolutionné la façon dont les artistes appréhendent les IA qui sont maintenant capables d'apprendre, de créer grâce aux données antérieures qui leur ont été fournies, de réaliser des œuvres et de peindre des tableaux. C'est le cas du Portrait d'Edmond de Bellamy qui a fait grand bruit sur le marché de l'art contemporain. Vendue 430 000 dollars aux enchères par Christie's fin 2018 et créée par une IA nourrie d'œuvres de peintres reconnus, cette œuvre du collectif d'artistes français Obvious a battu ce jour-là Andy Warhol, dont un imprimé a été cédé 75 000 dollars.

Le résultat est souvent si remarquable que l'on ne peut différencier à l'œil nu lequel est le résultat de l'IA ou celui du peintre. C'est le cas de The Next Rembrandt, lancé par MICROSOFT en 2016 ; le logiciel utilisé répertorie les caractéristiques des portraits

de Rembrandt et, couplé à une imprimante, crée une œuvre inédite reprenant tous les codes stylistiques de l'illustre maître de l'art.

Autre terrain de prédilection de l'IA, la musique. GOOGLE a récemment permis à ses utilisateurs de créer une partition à la manière de Jean-Sébastien Bach, lors du 334e anniversaire du compositeur, et HUAWEI a terminé la symphonie inachevée n°8 de Schubert (1822). L'Intelligence Artificielle de la start-up luxembourgeoise AIVA a achevé une pièce pour piano de Dvorak, 115 ans après sa mort, l'outil s'étant nourri de 30 000 partitions et des 115 œuvres du compositeur. C'est grâce au deep learning qu'AIVA – Artificial Intelligence Virtual Artist – développe l'art de la composition. L'IA a analysé 15 000 partitions d'illustres compositeurs grâce à l'algorithme pour générer un modèle mathématique et intuitif de la musique qui lui permet de produire des compositions musicales de tous les styles, sur demande. Parmi ses clients, on compte déjà PIONEERS, NVIDIA, IBM et GOOGLE qui sont d'autant plus importants car ils permettent de développer des applications économiques significatives comme la musique pour les jeux vidéo. En tant que gamer, le plus frustrant est de se retrouver avec un très bon jeu vidéo dont l'ambiance est détériorée par des musiques répétitives quand on peut y jouer plusieurs heures. Grâce à l'IA d'AIVA, les jeux vidéo seront dotés d'un catalogue de musique conséquent qui s'adaptera à chaque situation ce qui rendra les jeux plus immersifs et engageants.

En pleine effervescence, le marché de l'art continuera à se transformer sous l'impulsion de l'IA, qui repousse les frontières de la création... mais pas seulement. En 2035, la valeur ajoutée brute du secteur des arts, divertissement et loisirs dans les pays développés[1] est estimée à 453 milliards de dollars, et en ajoutant l'apport de l'IA, à 541 milliards de dollars[2] soit le PIB de la Belgique.



Marché suisse



Martin Moeller Co-Head Swiss & Global Equities, UBP

Martin Moeller a rejoint l'UBP en 2006. Martin est Co-Responsable de l'équipe Actions Suisses et Globales. Il est le gérant responsable des portefeuilles d'actions globales et le gérant adjoint des portefeuilles d'actions suisses. Il travaille dans le secteur bancaire depuis 1992, plus spécifiquement dans la recherche action et la gestion de portefeuille depuis 1998. Avant de rejoindre l'UBP, il a passé 14 ans à la Deutsche Bank, à Berlin, Francfort et New York, occupant plusieurs fonctions y compris dans la recherche actions et la recherche crédit, spécialisé sur les banques et les compagnies d'assurance.



Eleanor Taylor Jolidon Co-Head Swiss & Global Equities, UBP

Eleanor a rejoint l'UBP en 2008 et est Co-Responsable de l'équipe Actions Suisses et Globales. Elle a débuté sa carrière à la Banque Indosuez (aujourd'hui Crédit Agricole), en 1993, où elle a occupé plusieurs fonctions dans la banque Privée, la gestion discrétionnaire de portefeuille, le marketing et la gestion des risques. Elle a ensuite été consultante pour les services financiers pendant trois ans chez PricewaterhouseCoopers Suisse, avant de rejoindre Bank Sal. Oppenheim, à Zurich, dans les équipes de Vente institutionnelle et d'Analyse actions suisses. Avant d'intégrer l'UBP, elle a travaillé pendant quatre ans au sein d'IAM (Independent Asset Management), à Genève, en qualité d'Analyste actions dans l'équipe de gestion de portefeuilles actions suisses.

Marché actions suisse, un potentiel de création de valeur supérieur

Sur le dernier trimestre 2019, la plupart des marchés actions ont enregistré de nouveaux plus hauts, avec un indice MSCI AC World en progression de plus de 8% sur la période (performance totale). Les taux d'intérêt inchangés ainsi que la perspective d'une trêve dans la guerre commerciale sino-américaine ont contribué à renforcer l'optimisme sur les marchés en fin d'année. Dans ce contexte, les actions suisses ont surpassé les actions globales sur l'ensemble de l'année: en termes de performance absolue, l'indice SPI (Swiss Performance Index) a fini à +30,6% et le SPI Extra à +30,4%, contre +27,2% pour l'indice MSCI AC World.

Malgré de brèves rotations sectorielles, les marchés actions ont terminé l'année sur de nouveaux records à la hausse et ont ainsi pu pleinement compenser les corrections enregistrées sur le dernier trimestre 2018. S'agissant de la croissance des bénéficiaires, la trajectoire baissière ne s'est pas inversée sur l'année, les actions globales ayant clôturé 2019 sur des anticipations de croissance bénéficiaire de 0,2%, contre des projections de près de 6% début 2019. Les prévisions actuelles de 9% de croissance bénéficiaire pour 2020 sont basées sur des rebonds importants, en

particulier dans les secteurs de l'énergie et des matériaux. Alors que les indices des directeurs d'achat (PMI) en Europe et aux Etats-Unis n'ont probablement pas encore atteint un point bas, la confiance des consommateurs reste solide du fait notamment de la stabilité de l'inflation et des conditions de travail, ce qui pourrait soutenir les marchés mondiaux en 2020.

En ce qui concerne la Suisse, vu l'environnement macroéconomique stable, avec un taux de chômage faible, à 2,3%, et une inflation étale, à -0,1% sur un mois glissant, la Banque nationale suisse (BNS) a maintenu ses objectifs de taux inchangés en décembre, en ligne avec la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE), tout en réitérant sa volonté d'intervenir sur les marchés de change si nécessaire. Sur une note positive, l'indice PMI suisse a repris des couleurs vers la fin de l'année, revenant à 50,2 en décembre, et l'indicateur KOF a également fortement rebondi, à 96,4 fin décembre, contre 92,6 fin novembre.

Tous les secteurs de l'indice SPI se sont inscrits en territoire positif sur l'ensemble de l'année 2019. Après la faible performance enregistrée par les secteurs cycliques sur le troisième trimestre, le dernier trimestre de 2019 a vu une inversion de tendance, les secteurs de l'industrie et des matériaux ayant terminé en tête de peloton. D'un autre côté, la consommation de base et les services aux collectivités («utilities») ont fait figure de lanterne rouge. Nestlé, qui a perdu environ 3% sur le quatrième trimestre, a tout de même contribué à 7,4% du rally du SPI, s'étant inscrite à +34,7% sur l'année 2019.

Avec une performance totale de +30,6% en 2019, les actions suisses ont ainsi de nouveau devancé les actions globales, malgré la force du franc. Le marché actions suisse a continué à offrir des niveaux supérieurs de croissance des bénéfices et de performance ajustée du risque, ce qui se reflète dans la prime

de valorisation en comparaison des marchés mondiaux. De plus, le marché actions suisse présente un profil attractif en termes de considérations ESG (environnementales, sociales et de gouvernance), avec une faible exposition à l'énergie et au secteur des métaux et de l'industrie minière.

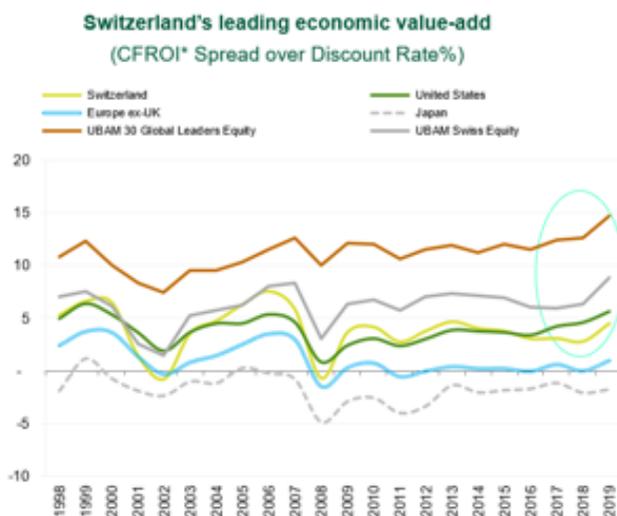
Une approche de gestion active permet de générer un niveau supérieur d'alpha par rapport à l'indice SPI – et la sélection de titres est au cœur de cette capacité – à la fois sur des périodes courtes et des périodes plus longues. C'est en s'appuyant sur une solide analyse fondamentale et une sélection active de sociétés selon le cycle de vie de leur CFROI (cash flow return on investment - rendement interne du capital investi) qu'il est possible de générer une surperformance relative contre un indice largement concentré en trois valeurs: Nestlé, Roche et Novartis. A titre d'illustration, en 2019, la stratégie UCITS Actions suisses de l'UBP a généré une performance absolue brute de plus de 34%, contre 30,6% pour son indice, le SPI.

Enfin, une approche active permet également une exposition diversifiée à des titres structurels de croissance et de qualité, sans avoir besoin de parier sur un timing de marché ou sur des facteurs en termes de style. Le recours au CFROI, quant à lui, sert à évaluer la création de valeur générée par les sociétés au-dessus de leur coût du capital, et de nombreuses opportunités d'investissement sont à saisir au sein de l'univers des actions suisses le long du cycle de vie du CFROI.

Le marché actions suisse démontre donc, une fois de plus, son attrait pour les investisseurs globaux. En effet, de par la qualité supérieure des sociétés suisses en termes de création de valeur et le large spectre d'opportunités le long du cycle de vie du CFROI, un investisseur actif peut parvenir à dégager une surperformance par rapport à une exposition en actions globales, mais aussi par rapport au marché actions suisse, et ce dans des phases aussi bien haussières que baissières et/ou volatiles.

The Swiss Equity Market

Offering one of the best CFROI* globally



*Cash Flow Return On Investment
Source: UBP, Credit Suisse HOLT, December 2019

Un point c'est tout !

À mort la prudence



Thomas Veillet

Fondateur du site Investir.ch et CIO chez Merion Swiss Partners

Thomas Veillet est tombé dans la finance quand il était petit. Il n'a pas beaucoup grandi depuis, mais il s'est mis à écrire des chroniques sur la bourse. Puis en plus de la bourse, il a commencé à écrire sur les voitures. Hyperactif de nature, il fait un peu de tout, un peu partout. Loin d'avoir un avis sur tout, il écrit pour divers magazine financiers ou pas, mais garde toujours un pied dans la finance. Un seul mot pour le qualifier ? Décalé.

Je ne vais rien vous apprendre en vous disant que nous venons de commencer une nouvelle année et comme chaque nouvelle année en finance, on se sent investi par l'urgence de faire des prévisions à tout va, tout en sachant que ça se rapproche du pile ou face que d'autre chose. Cette année 2020 semble tout spécialement bien calibrée pour faire partie de ces années qui réclament prudence. Parce que la prudence est mère de sureté et surtout parce que dans 12 mois, on ne vous reprochera jamais d'avoir été top prudent – sauf si on a pris 30% et dans ce cas-là, le client vous hurlera dessus parce que « c'était EVIDENT que ça allait monter. C'est pour ça qu'il vous engage d'ailleurs. Mais peu importe, le client a toujours raison, même en finance.

Le cycle vertueux

Donc, comme chaque début d'année, j'ai fait mes devoirs et j'ai fait le tour des rapports de début d'année qui ont été rédigés par tous les experts de la finance mondiale – experts dont je ne fais pas partie, moi je suis juste un gratte-papier qui dit du mal des autres et qui râle tout le temps et qui a en plus des kilos en trop – et ce qui m'a frappé en ce mois de janvier c'est le ton prudent et sentencieux que l'on donne aux quatre coins du monde. Il est clair qu'après des performances stratosphériques en 2019 – performances

qui sont (bien sûr) dues uniquement aux capacités hors du commun que tous les gérants de portefeuilles ont (c'est pour ça qu'ils bossent encore), on ne peut pas commencer l'année en disant que le marché va prendre 25% et que le S&P500 franchira les 4'000 points sur une jambe.

Non, on ne peut pas.

Pas politiquement correcte

Et puis ça ne serait pas « politiquement correct ». Mais bon, en même temps, l'an dernier on était tout aussi prudent – si ce n'est plus que cette année. Pourtant on venait de se prendre une claque de 20% et personne n'osait entamer une année 2019 avec des commentaires bullshits après ce qu'il venait de nous arriver. Et pourtant, il aurait fallu. C'est d'ailleurs assez frappant sur 19 analystes qui travaillent dans des maisons de fort bonne facture, en 2019 ils ont tous, SANS EXCEPTION, été faux. Il est clair qu'avoir été « modérément » constructif en janvier dernier équivalait un peu à aller se baigner au large des côtes australiennes déguisé en phoque avec un steak saignant entre les dents.

Et pourtant, après avoir foiré l'année précédent en beauté, la plupart des « experts » reviennent en deuxième semaine

avec des prévisions toutes aussi timorées, sauf que là c'est normal parce qu'on est beaucoup monté. En résumé, si on sort d'une année pourrie, on reste prudent parce que ça pourrait être pire et si on sort d'une année fantastique on reste prudent parce que ça pourrait devenir moins bien. C'est chouette, à ce rythme-là on risque de plus jamais rien faire.

On est toujours vivant

Enfin, quoi qu'il en soit nous sommes en année 11 post-fin du monde et la plupart des gens se bornent à annoncer une nouvelle fin du monde. Toutes les raisons sont bonnes à prendre : les taux sont trop bas, les banques centrales sont trop accommodantes, Trump va nous péter à la figure, l'Iran va nous péter à la figure, le Trade Deal ; ça ne fonctionnera jamais, les actions sont trop chères (oui mais l'obligataire ne vaut rien) et puis surtout, le REPO, ça fait super-peur.

Pour résumer simplement ; l'an dernier on a passé notre année « à réduire l'exposition », histoire de pouvoir racheter quand ça sera plus faible – résultat, le marché est au plus haut de tous les temps et on continue d'être prudent, parce que bon : « ça va bien finir par baisser ». Oui, mais pendant ce temps, ça monte.

Alors je vais vous dire, j'en ai marre d'être prudent, j'en ai plus qu'assez d'attendre la fin du monde et me planquer en attendant. Parce que n'oublions pas que les plus angoissés de prédicateurs boursiers qui se font des smoothies un tiers concombre, un tiers Lexomil, un tiers Xanax ne s'attendent pas à 5% d correction. Non. Non, ça serait plutôt 55% voir 85% pour le plus extrémistes. Donc puisque j'en ai marre d'être prudent, je vais fixer des objectifs au moins 20% plus haut ! Je pense que le marché va monter, monter et monter encore. Tant que nous n'aurons pas d'euphorie finale et tant que mon coiffeur ou mon esthéticienne ne me conseillent pas d'acheter des actions, je serai résolument bullish.

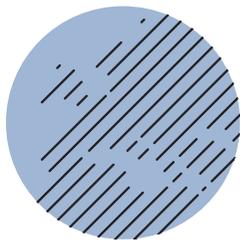
N'oubliez pas les statistiques

Sans compter qu'il y a quelque chose qui me gêne profondément. C'est le fait que personne ne veut tenir compte du fait que l'on n'a JAMAIS baissé lors d'une année électorale aux USA. Alors je veux bien que ça soit différent parce que c'est Trump, mais je rappelle quand même qu'il y a trois ans en arrière, lors de son élection – les MÊMES experts qui sont prudents avaient annoncé que le marché perdrait AU MOINS 10% en cas d'élection du Président Golfleur.

Personne ne veut entendre non plus que chaque fois que la FED a baissé les taux trois fois de suite, les 12 mois qui ont suivi les bourses sont montées de 20% en moyenne. Alors je vais être le type le plus optimiste de 2020 et si je me goure, ce n'est pas grave parce que tout le monde aura oublié cette chronique puisque la finance a la mémoire d'un poisson rouge. Par contre, si j'ai raison et le S&P500 finit l'année à 3850, le SMI à 12'000 et le DAX à 17'000, MOI je vous ressortirais cette chronique !

Bonne année !

« Sur 19 analystes qui travaillent dans des maisons de fort bonne facture, en 2019 ils ont tous, SANS EXCEPTION, été faux. »



Marché UK



Quentin Fitzsimmons

Fixed Income Senior Portfolio Manager et spécialiste Brexit, T.Rowe Price

Quentin Fitzsimmons est gestionnaire obligataire senior chez T. Rowe Price. Il participe activement aux analyses de positionnement par pays et duration, gestion des devises et répartition sectorielle, avec une expertise sur taux d'intérêt. Quentin a 27 ans d'expérience, dont trois ans chez T. Rowe Price. Auparavant, il a notamment travaillé chez Royal Bank of Scotland Group, Threadneedle Investments et F&C Investments.

Compte à rebours avant le Brexit : la victoire des conservateurs ouvre la voie de sortie

La victoire majoritaire du parti conservateur de Boris Johnson aux élections générales de décembre au Royaume-Uni renforce la probabilité du pays à quitter l'UE au 31 janvier 2020. Le Premier ministre Johnson a encore besoin que le Parlement approuve le calendrier de son projet de loi sur l'accord de retrait (le projet de loi lui-même a été approuvé en octobre), mais cela a de fortes chances de se produire étant donné la taille de sa nouvelle majorité. Cependant, ce n'est que le début de la fin. Le véritable travail de négociation de la future relation du Royaume-Uni avec l'UE reste à venir - et cela risque de devenir très compliqué.

Même si le Brexit est sur le point de se concrétiser, les détails sur la situation du Royaume-Uni après sa sortie de l'UE demeurent flous.

Les scénarios possibles ?

Post 31 janvier, il existe trois possibilités principales de résultats - la première étant de loin la plus probable.

1. Johnson obtient l'approbation du Parlement pour le calendrier de son projet de loi sur l'accord de retrait et le Royaume-Uni quitte l'UE au 31 janvier.
2. Le Parlement n'approuve pas le projet de loi sur l'accord de retrait et l'UE

accorde au Royaume-Uni une nouvelle prolongation de Brexit au-delà du 31 janvier.

3. Le projet de loi sur l'accord de retrait n'est pas approuvé, l'UE refuse d'accorder une prolongation de l'accord de Brexit et le Royaume-Uni quitte le bloc sans accord le 31 janvier.

Ce qui a changé

Le 29 octobre, les députés ont finalement appuyé la demande de Johnson pour la tenue d'élections générales le 12 décembre afin de briser l'impasse de Brexit. Le Parlement a été dissous le 6 novembre pour permettre aux partis de commencer leur campagne.

Boris Johnson a fait de Brexit un élément central de la campagne électorale du Parti conservateur, promettant de « faire Brexit » si le parti obtenait une majorité. Il a insisté sur le fait que la période de transition ne se prolongerait pas au-delà du 31 décembre 2020, malgré le doute généralisé qu'un accord commercial puisse être conclu d'ici là (la période de transition peut être prolongée de deux ans au maximum si l'UE et le Royaume-Uni sont tous deux d'accord). Johnson a affirmé que le Royaume-Uni s'éloignera de l'UE en ce qui concerne les règles relatives aux aides d'État, ce qui permettra au gouvernement de soutenir plus facilement les industries en difficulté et de jouir d'une autonomie considérable en matière de commerce et de réglementation tout en continuant à

avoir un degré élevé d'accès au marché de l'UE. De nombreux experts, dont Ivan Rogers, ancien ambassadeur du Royaume-Uni auprès de l'UE, ont fait preuve de scepticisme, affirmant que « la plus grande crise de Brexit à ce jour » était « pratiquement inévitable » à la fin de 2020.

Le parti travailliste d'opposition s'est engagé à négocier un meilleur accord de Brexit avec l'UE et à le soumettre à un référendum avec une option de « maintien ». Le leader du parti, Jeremy Corbyn, a déclaré qu'il adopterait une « position neutre » dans tout référendum et qu'il ne ferait pas campagne pour l'une ou l'autre des parties, agissant plutôt comme un « honnête courtier ». Le refus de Jeremy Corbyn d'adopter une position claire sur Brexit a été critiqué parce qu'il risquait de semer la confusion dans l'esprit du public, et de s'aliéner les électeurs tant du côté des congés que du côté des restes.

Les Libéraux Démocrates, le troisième plus grand parti du Royaume-Uni, ont commencé la campagne électorale en abandonnant leur soutien à un second référendum européen en

en faveur d'une promesse de mettre tout simplement Brexit aux oubliettes. Cependant, cette tactique a semblé se retourner contre eux, ce qui a incité le dirigeant Jo Swinson à revenir à la promotion d'un « vote populaire » plutôt qu'à une révocation pure et simple. Le Parti national écossais a fait campagne pour un deuxième référendum avec le « reste » comme l'une des options sur le bulletin de vote.

Le 12 décembre, le Parti conservateur a remporté l'élection avec une majorité importante.

La probabilité de réussite des différents résultats

Étant donné la taille de la nouvelle majorité de Boris Johnson, il est presque certain que le calendrier du projet de loi sur l'accord de retrait sera approuvé par le Parlement et que le Royaume-

Uni laissera l'UE le 31 janvier. Il faudrait quelque chose d'extraordinaire pour que le projet de loi ne soit pas adopté par le Parlement maintenant.

Toutefois, si l'approbation du projet de loi sur l'accord de retrait facilitera le départ du Royaume-Uni de l'UE, elle ne précise pas ses futures relations commerciales avec le bloc. Cela doit être déterminé d'ici au 31 décembre 2020, ce qui laisse une très courte période de transition pour négocier le type d'accord qui devrait normalement prendre de nombreuses années pour être accepté. Les négociations seront probablement difficiles - l'UE est très attachée à quatre principes clés : la libre circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre. Le Royaume-Uni aimerait se retirer de la libre circulation de la main-d'œuvre et conserver un degré élevé de liberté dans les trois autres domaines. Cependant l'UE résistera probablement fortement à toute tentative du Royaume-Uni de manger le beurre et l'argent du beurre.

Boris Johnson aura un chemin très difficile : s'il est perçu comme donnant trop de terrain à l'UE, les députés de son parti pourraient empêcher l'approbation d'un accord commercial ; s'il en demande trop lors des négociations, il pourrait être impossible de s'entendre sur un accord avant la date limite. Dans le cas où l'un ou l'autre de ces deux scénarios se produirait, le Royaume-Uni devra choisir entre laisser l'UE sans accord à fin 2020 ou demander une prolongation de la période de transition - deux options qui comportent des risques considérables.

Implications pour les marchés en cas de victoire des conservateurs

Il sera difficile pour les marchés d'évaluer le prix de la future relation commerciale entre le Royaume-Uni et l'UE, car les opinions divergent fortement sur les résultats des négociations, et même sur ce que le Royaume-Uni veut obtenir d'eux. Jusqu'à ce que cela devienne plus clair, les prix des actifs seront déterminés

par la pondération de sentiments contrastés - le soulagement qu'un Brexit sans marché a été évité à court terme et que les politiques budgétaires de Jeremy Corbyn ne seront pas mises en œuvre, par opposition à la crainte que les négociations commerciales ne se déroulent mal et qu'un Brexit sans marché puisse encore se produire à fin 2020.

Le fait qu'un Brexit sans marché ne soit pas envisagé à court terme réduit la probabilité que la Banque d'Angleterre réduise les taux d'intérêt dans un avenir proche. Ainsi, les rendements des obligations d'État britanniques devraient rester stables pour l'instant, même s'ils pourraient baisser s'il y a des inquiétudes accrues sur une récession mondiale. La livre sterling devrait rester plafonnée, puis être réévaluée tout au long de 2020 selon la façon dont les négociations sont perçues. Le fait que les plans de Corbyn visant à nationaliser des industries clés ne soient plus à l'ordre du jour pourrait entraîner une remontée des actions à court terme, mais après cela, les actions suivront probablement une trajectoire similaire à celle de la livre sterling, car les marchés examinent les négociations de négociation à la recherche d'indices sur l'état probable de l'économie britannique dans 12 à 18 mois.

Et ensuite...

Nous nous attendons à ce que le Parlement approuve le calendrier du projet de loi sur l'accord de retrait, mais nous surveillerons de près tout signe - même s'il est peu probable - que cela ne se produise pas. En supposant que le Royaume-Uni quitte l'UE le 31 janvier, nous nous concentrerons sur les négociations commerciales, qui risquent d'être compliquées et conflictuelles.

L'année 2020 sera probablement une année où les prix des actifs seront affectés par les perceptions fluctuantes de l'état d'avancement des négociations entre le Royaume-Uni et l'UE.



Marchés émergents



David Czupryna

Head of ESG
Client Portfolio
Management

David est responsable de la gestion du portefeuille client ESG chez Candriam depuis qu'il a rejoint le cabinet en septembre 2018. En tant que membre de l'équipe d'analystes ESG et de gestionnaires de portefeuille, le rôle de David est de fournir le mélange unique de références en matière de durabilité et de sagesse du marché de Candriam aux investisseurs européens.

Et si les émergents durables pouvaient surperformer ?

Appliqués aux actions émergentes, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un facteur important de surperformance.

Les entreprises des pays émergents qui proposent des solutions aux défis que devront relever leurs pays en matière environnementale, sociale et de gouvernance, représentent des opportunités d'investissement intéressantes, comme le montrent déjà leurs performances relatives au cours des dix dernières années.

Sur le plan de la durabilité, les marchés émergents présentent un certain nombre de caractéristiques spécifiques. Ils se trouvent en première ligne en matière de risques climatiques et le mix énergétique de certains d'entre eux est appelé à se modifier de manière importante ces vingt prochaines années. Si l'on prend l'exemple de la Chine, principalement dépendante du charbon, elle est le pays qui devrait le plus fortement augmenter son recours aux énergies renouvelables d'ici à 2040.

La gouvernance compte également au nombre des principaux défis que devront relever les pays émergents. En effet, leurs normes en la matière tendent à différer sensiblement de celles des marchés développés, tout comme elles peuvent diverger de manière très

sensible entre ces différents marchés eux-mêmes. En moyenne, la note de gouvernance pour les émetteurs émergents se situe à 4.95, alors que celle des émetteurs des pays développés est de 5.88.

Dans le cadre d'une récente étude effectuée par nos équipes de recherche, nous avons cherché à évaluer l'impact d'une sélection ESG sur la performance d'un portefeuille d'actions des marchés émergents. En comparant les résultats des émetteurs émergents les mieux notés en termes de critères ESG avec ceux de l'indice MSCI marchés émergents, il s'est avéré que les premiers ont été supérieurs de 2.4% en moyenne sur les dix dernières années. En outre, la volatilité du portefeuille ESG est restée similaire à celle du portefeuille traditionnel.

La sélection ESG favorise les valeurs moyennes

L'écart de performance en faveur des leaders du durable peut être observé, quelle que soit la région retenue (Asie, Amérique latine ou Moyen-Orient et Afrique) et pour toutes les tailles en termes de capitalisation. Il est toutefois plus marqué pour les petites et moyennes capitalisations que pour les grandes. L'analyse montre également que tous les secteurs, à l'exception de deux, bénéficient de la sélection des émetteurs en fonction des critères ESG. A cet égard, le secteur de l'énergie est intéressant : si en moyenne, les 37 titres ESG ont réalisé

une performance de 3.7%, donc un résultat inférieur à celui de l'indice MSCI actions émergentes (4.2%), la dispersion selon la note ESG est importante puisque les meilleurs sont parvenus à une performance moyenne de 7.3% alors que les plus mauvais ne réalisaient qu'un maigre 1.1% !

Certains filtres utilisés pour la sélection des entreprises les plus durables ont une incidence particulièrement importante. C'est le cas, par exemple, de celui qui consiste à éliminer les entreprises actives dans des domaines controversés (armes, jeu, alcool et tabac par exemple) ou celles qui font l'objet de controverses majeures. En excluant ces entreprises de son univers émergent, l'investisseur peut améliorer sa performance moyenne d'environ 0.4%. S'il procède à sa

sélection en utilisant des filtres normatifs (risque de corruption, respect du droit du travail ou des droits de l'homme, risque environnemental), cet excédent de performance est de l'ordre de 0.2%.

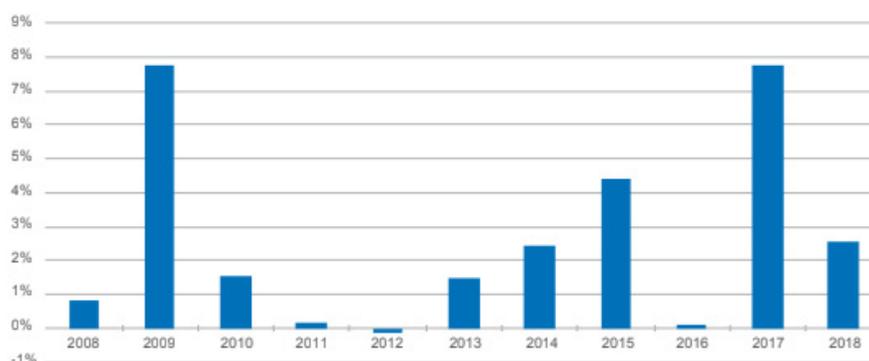
L'étude a également abouti à ce constat intéressant que la baisse de la notation ESG d'une entreprise peut s'avérer un indicateur avancé utile pour prévoir sa performance relative à un horizon de 6 mois à 3 ans. En général, une notation ESG revue en baisse se traduit rapidement par une forte sous-performance.

Il ressort de ces analyses que l'intégration des critères ESG dans la sélection d'un portefeuille d'actions émergentes est en mesure de dégager de la valeur ajoutée sur le long terme, et ce, pour un risque similaire. A la sélection des entreprises

en fonction de critères ESG, il convient toutefois d'ajouter celle des pays dans lesquels elles sont domiciliées, ceux où se situent l'essentiel de leur production ainsi que ceux auxquels elles destinent leurs produits et services. Notre approche consiste à évaluer chaque pays en fonction de son utilisation des quatre types de capitaux qui lui permettent d'assurer une croissance économique durable. Sa gestion du capital humain, du capital nature (réserves de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ainsi que la gestion de l'environnement), du capital social ainsi que la durabilité de son activité économique (dans quelle mesure le niveau d'activité économique actuel est-il viable) a en effet un impact direct sur la durabilité des entreprises elles-mêmes.

Excès de rendement annuel - Univers Candriam ESG Eligible par rapport à l'indice MSCI® EM Index

Données brutes en USD - pondération par capitalisation





8
OAK
STEAKHOUSE

LA MEILLEURE DES VIANDES
AU CŒUR DE GENÈVE !

Rue de la Chapelle, 8
1207 Genève
+41 22 736 88 86

www.8oak.ch
@8oak_geneva

Point prévoyance

Le « digital client onboarding » dans la prévoyance privée, une réponse stratégique pour les gestionnaires de fortune



Roxane Ecoffey

Senior Wealth Manager,
Sous-Directrice Gonet & Cie SA,
Vice-Présidente du Conseil
Iemania pension hub

La digitalisation est un mot largement répandu dans les médias ces derniers temps. Elle fait évoluer voire disparaître certains métiers, crée des opportunités pour d'autres, et dans tous les cas elle suscite une réflexion sur l'avenir de notre quotidien de façon générale.

Dans une société où tout devient disponible 24/7, les entreprises se sont lancées dans des applications digitales. Le monde de la prévoyance, quoiqu'il ne fasse pas partie des précurseurs dans cette évolution technologique, n'est toutefois pas en reste. En effet, que ce soit dans le 2ème pilier ou dans le 3ème pilier, les prestataires se positionnent de manière à répondre à une demande de plus en plus pressante, à savoir des propositions de solutions faciles à comprendre et aisées à y adhérer. Tout comme une commande sur un site de vente en ligne, pour des vêtements, des vacances ou un billet de train, il est désormais possible d'ouvrir également un compte de libre passage ou de 3ème pilier a en quelques clics. Ce type d'appli va bien au-delà d'une demande de renseignements ou d'un formulaire à télécharger puis à imprimer. Avec son ordinateur, sa tablette ou même son téléphone, chacun aura la chance de se prononcer et de gérer sa prévoyance.

La première étape de cette mutation a commencé au sein des caisses de pension. Elle consiste à mettre à disposition des assurés, un récapitulatif de toutes les données relatives à leurs situations personnelles, et leur permet de visualiser un document primordial qui n'est autre que leur fiche de prévoyance. En parallèle de ce développement, les fondations mettent également en place l'outil capable d'effectuer des simulations pour par exemple des achats immobiliers, des rachats, des remboursements, etc. Outre l'intérêt indéniable de cet outil pour les assurés, l'avantage qu'en retirent les administrations des fondations n'est pas négligeable non plus : gain de temps, concentration des ressources pour la réalisation de travail à valeur ajoutée, économie de papier, et risque de perte de courrier réduit. Toutes les grandes caisses possèdent désormais ces fonctionnalités, ou sont en cours de déploiement pour les obtenir sans plus attendre.

Du côté des fondations de libre passage et des fondations pour la prévoyance individuelle, le focus est davantage mis sur les outils donnant la possibilité d'affilier de nouveaux assurés en quelques minutes, que cela soit avec l'aide d'un conseiller (gérant indépendant, intermédiaire financier, courtier) via une approche B2B2C, ou de manière autonome dans un processus B2C. Etre accompagné par une société regtech spécialisée dans ce type de solutions en ligne, et faire appel à leur expérience, est indispensable pour les fondations. En effet, de nombreux facteurs doivent être pris en compte pour la gestion d'un tel projet. Toutes les procédures doivent être réfléchies et repensées pour qu'elles soient « user friendly ». Par ailleurs, comme tout applicatif, des contrôles doivent être effectués au niveau du RGPD ou du hacking dont seuls des spécialistes sont capables de mener à bien les tests et de donner les garanties suffisantes en terme de sécurité.

Des solutions enfin disponibles qui rapprocheront les clients des conseillers

Après plusieurs mois de projets, deux fondations proposent pour la première fois sur le marché suisse une solution de digital client onboarding intégrant la signature électronique depuis le 1er janvier 2020. Le conseiller a ainsi l'opportunité de répondre aux besoins de son client n'importe où et n'importe quand à partir du moment qu'un réseau soit disponible. Il peut effectuer le processus de A à Z en une seule fois, ou mettre en attente certaines étapes avant la finalisation de l'ouverture de compte, tout comme il est en mesure de suivre l'évolution de la demande sur la plateforme électronique et ainsi tenir au courant le client de son avancée. Ouvrir un compte pour sa prévoyance privée n'a jamais été aussi facile. Gageons que cette nouvelle manière d'onboarder les clients annonce les prémices des adaptations qui auront lieu incessamment dans toutes les fondations de libre passage et de 3e pilier. Le besoin du client toujours plus connecté est au centre de cette mutation des services proposés par la prévoyance. Même si les documents papier ont encore leur utilité et ne vont pas disparaître soudainement, il est cependant important de suivre l'évolution sociétale dans le domaine du digital.

Trade Bitcoin, Ethereum, Ethereum Classic, Litecoin and more via the TT[®] platform

Trading Technologies' award-winning TT platform lets you access cryptocurrencies from Deribit, BitMex, CoinFLEX, Coinbase, CME and ICE on the same screen as derivative products from dozens of futures markets around the world.

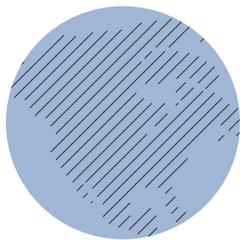
Trade through your choice of interface—via a browser, on a mobile device or on a multi-monitor desktop application.

Power up your trading with market-leading professional trading tools for charting and analytics, spread trading, algo design and execution, and more.

For more information and a personal demonstration, contact us at +41 22 319 34 20.



Trading Technologies
Rue de la Croix-d'Or 10
1204 Geneva
Switzerland



Marché Obligataire



David Roberts

Responsable de l'équipe Global Fixed Income de Liontrust

David Roberts a rejoint Liontrust en janvier 2018 pour créer l'équipe obligataire mondiale de Liontrust avec Phil Milburn et Donald Phillips. Il travaillait précédemment chez Kames Capital. David dirige l'équipe et est co-gérant des stratégies Strategic Bond et Absolute Return Bond de Liontrust. Il a débuté sa carrière en 1988 et a également travaillé chez Britannia Investment Managers et au sein du département Obligataire de la Lloyds Bank.

L'inflation mondiale est en totale contradiction avec les rendements, accumulant ainsi tous les ingrédients d'une répression financière accrue

Après une nouvelle année de forte progression des marchés obligataires, que réserve une année 2020 marquée par des accords commerciaux clés et des élections américaines qui ont semé la division, et où les banques centrales sont souvent prises entre les deux ?

Avant de se tourner vers l'avenir, il convient toujours de regarder en arrière. Après douze mois marqués par l'incertitude macroéconomique, les données économiques se sont améliorées en décembre, avec de nombreux signes indiquant que la production industrielle s'est stabilisée.

De plus, les relations entre les États-Unis et la Chine se sont apaisées avec la signature d'un accord commercial préliminaire (« phase 1 ») prévue pour le 15 janvier. Les États-Unis se sont engagés à réduire certains des droits de douane et à annuler ceux devant être mis en œuvre le 15 décembre.

La Chine s'est quant à elle engagée à acheter davantage de produits agricoles américains et à renforcer les lois protégeant les entreprises étrangères.

Le président Trump a déclaré que

les discussions de la phase deux commencent sans attendre les élections de 2020, afin d'amener un élément positif dans sa campagne de réélection, notamment pour contrer la procédure de destitution confirmée en décembre.

Dans ce contexte, les rendements des obligations d'État ont augmenté et les spreads se sont contractés.

Cette légère hausse des rendements n'est qu'un bref épisode dans une année qui s'est avérée très bonne pour tous les actifs obligataires. En 2019, les rendements américains à 10 ans ont baissé de 120 pb pour atteindre un point bas de 1,45% en septembre pour terminer l'année à 1,90%. Les rendements des Bunds à 10 ans ont évolué en territoire négatif pendant la plus grande partie de 2019, atteignant un point bas de -0,70% avant de terminer à -0,20%.

Dans l'ensemble, le spread entre les marchés obligataires américain et allemand s'est resserré de 35pb. Les valorisations des obligations souveraines continuent d'être ridicules et nous conservons une approche à faible bêta du risque de durée. Le fait de savoir à quel risque de taux d'intérêt s'exposer s'est avéré tout aussi important que le montant du risque pris comme nous l'avons démontré.

Nous serions très surpris que vous soyez récompensé pour détenir aveuglément du bêta obligataire en 2020. Le message clef de la plupart des banques centrales des marchés développés est qu'elles ne procéderont pas à davantage d'assouplissement de leurs politiques. Nous continuons de penser que de nombreuses banques centrales ont exagéré cet assouplissement; nous avons dépassé le « taux d'inversion », à savoir le niveau à partir duquel l'assouplissement supplémentaire devient contre-productif.

En 2019, comme largement anticipé, la Fed a réduit les taux d'intérêt de 25pb pour les ramener dans une fourchette de 1,50 à 1,75% à la fin d'octobre. Il s'agissait de la troisième réduction de taux de ce type, la Fed qualifiant cet assouplissement de sa politique monétaire de « réductions d'assurance », le même qualificatif utilisé lors de baisses similaires (de 75pb) intervenues dans les années 1990.

Le quatrième trimestre a également vu la fin du règne de Mario Draghi. Il passe la main avec un nouveau programme d'assouplissement quantitatif (QE) à la nouvelle présidente de la BCE, Christine Lagarde.

La politique monétaire de la zone euro a depuis longtemps dépassé le taux d'inversion. La croissance de la productivité reste morose, les faibles taux faussant les structures d'incitation des cadres et maintenant en vie les entreprises mort-vivantes. Pour être clair, Draghi n'est en aucun cas le seul coupable de cette addiction contre-productive au QE, mais il y a largement participé.

L'un des thèmes clés pour 2020 sera les efforts budgétaires mis en œuvre pour stimuler la croissance. Une croissance du déficit budgétaire est presque inévitable

au Royaume-Uni, au Japon et dans la majeure partie de la zone euro; même l'Allemagne devrait réduire son excédent. Aux États-Unis, l'assouplissement budgétaire s'était déjà produit avec un déficit d'environ 4,5% du PIB, niveau difficile à accroître bien qu'il s'agisse d'une année électorale.

Dans l'ensemble, nous sommes en ligne avec le consensus et pensons que la croissance économique mondiale sera plus forte cette année et que les tensions commerciales se dissiperont sans toutefois disparaître. Là où nous nous écartons du consensus, c'est sur le front de l'inflation.

De nombreux marchés du travail sont tendus et l'impact négatif provenant de l'effondrement de la croissance de la production industrielle s'estompe tandis que l'inflation des services reste remarquablement stable. L'inflation mondiale devrait être supérieure à 2% en 2020, ce qui n'est pas nécessairement inquiétant mais qui est en totale contradiction avec les rendements des dettes souveraines de qualité, accumulant ainsi tous les ingrédients d'une répression financière accrue.

À moins que vous ne fassiez des hypothèses très audacieuses sur l'appréciation du capital, les obligations d'État à 10 ans vous feront presque certainement perdre de l'argent tant en termes réels que nominaux au cours de la prochaine décennie dans la plupart des pays.

Par rapport à notre position neutre sur les taux de 4,5 ans, nous continuons à fonctionner avec un bêta beaucoup plus faible et cela ne devrait pas changer tant que les valorisations ne s'améliorent pas de manière significative. Alors que l'année 2019 touchait à sa fin, les rendements ont augmenté alors que les

volumes étaient faibles, nous en avons donc profité pour accroître tactiquement la durée à un peu plus de trois ans dans nos fonds Strategic Bond. Nous avons pris nos profits dès le deuxième jour ouvrable de janvier et sommes revenus à une durée de trois ans.

Au sein de l'exposition aux obligations souveraines, nous continuons de préférer stratégiquement le marché américain et croyons qu'une nouvelle compression des spreads par rapport à l'Europe est probable. Nous avons terminé 2018 et commencé 2019 en augmentant fortement le crédit bon marché, une mesure qui s'est rapidement justifiée par le resserrement considérable des spreads. Pendant la majeure partie de 2019, nous avons ensuite été positionnés de manière plus prudente une fois que les valorisations extrêmes s'étaient dissipées. Pour répéter notre mantra, lorsque les valorisations s'amélioreront, nous achèterons plus de crédit.

Les performances passées ne sont pas une indication des performances futures. Le présent article ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement. N'oubliez pas que la valeur d'un investissement et le revenu qui en découle peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et que vous risquez de ne pas récupérer le montant initialement investi. La valeur des investissements dans les Fonds peut varier en raison des évolutions des taux de change des devises. Si vous avez des doutes sur la pertinence d'un investissement, veuillez consulter un conseiller financier. Les fonds sont domiciliés en Irlande. Pour les parties intéressées, les Statuts, le Prospectus, le Document d'Information Clés pour les Investisseurs ainsi que les Rapports Annuels et, le cas échéant, les Rapports Semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant et de l'Agent Payeur en Suisse: RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Après Noël, la période des soldes ! Perdez espoir !



Frédéric Kermisch

Coach pour banquiers privés

Frederick Kermisch est coach de vente pour banquiers privés qui aide les gestionnaires de relation à augmenter leurs avoirs sous gestion pour construire un portefeuille de clients idéaux. Après 10 ans dans la finance, il crée une méthode de coaching de vente

Au moment où j'écris ces lignes, la saison des fêtes de fin d'année vient de s'achever. Les signes de l'hiver ne manquent pas : journée courtes, températures parfois glaciales, une partie de la population en manque de vitamine D (du moins à Genève). Et sans oublier les "discussions de fin et début d'année" quant aux bonus, aux variations éventuelles de salaires (vers le bas, généralement) et... les licenciements confirmés ou potentiels. Quelle joie !

Imaginez la question suivante posée à des banquiers (et d'autres employés) : comment vous sentez-vous suite à cette "discussion de fin d'année" ?

- a) motivé / c'est une belle surprise
- b) neutre / cela me semble à peu près juste
- c) déçu / démotivé

J'ai espoir que b) soit la réponse la plus fréquente, mais j'observe c) revient le plus souvent. Peut-être que l'insatisfaction s'exprime plus ?

Certains banquiers ont l'espoir d'avoir une surprise agréable, alors que les années précédentes indiquent une probabilité réelle de stagnation, voire de baisse de leurs revenus.

D'autres banquiers, à la formule, savent ce qu'ils ont rapporté et anticipent, à peu de choses près, l'issue de la discussion. Sans besoin ni envie d'espoir. Simplement de la transparence et de la préparation.

Accepterions-nous de l'espoir dans d'autres domaines ? Faisons le test. J'espère que :

- mon portefeuille résistera à une correction.
- mon avion ne va pas s'écraser.
- je ne serai pas déçu de mon bonus.
- ce banquier sera rentable d'ici 12 mois.
- les crypto vont performer.

conversations difficiles. On économise de l'argent et de l'énergie. Tant que cela nous convient, c'est très bien. Mais cela se paie.

Dans une culture d'entreprise, il y a un choix assez binaire : on tolère ou encourage soit l'espoir, soit la transparence. Soit le mensonge, soit la vérité. Quand l'espoir est prôné, cela sera le cas au travers de la structure, dans les rapports avec les employés - et avec les clients. L'espoir se nourrit de la confusion. Et la confusion, tue les ventes. Vendre de l'espoir n'est peut-être pas optimal ?

Mais soyons honnêtes : c'est tellement bon. Tellement addictif. On se voile la face, on ignore la vérité. On économise de l'argent.

À propos de vérité, posons quelques postulats. Il est convaincant que :

1. Dans cette période de déceptions, certains banquiers sont prêts à changer d'employeur ou ont déjà perdu leur emploi ("économies").
2. Presque 0% des banquiers gèrent 100% de l'argent qu'ils pourraient en théorie gérer. Il y a donc un manque à gagner réel.
3. Nous savons que certains banquiers sans emploi ont un potentiel réel mais que leur ex-employeur était impatient,

a perdu espoir (!) ou que leur méthode manquait de rigueur.

4. Les candidatures ne viennent pas (encore) avec une étude de leur potentiel crédible (tiens, une idée ?).

En d'autres termes... la période des soldes va commencer ! Et, dans le marché du recrutement, nul besoin d'attendre le lendemain des fêtes ! Vous n'avez qu'à vous servir chez les concurrents qui ont une culture de l'espoir. Ou parmi les chercheurs d'emploi qui ont un book crédible à portée de main, mais que vos concurrents ignorent ou pour lesquels "il n'y a pas de budget".

À défaut d'engager un spécialiste, posez-vous ces questions :

1. qu'est-ce que je veux croire?
2. est-ce que je suis prêt à reconnaître les indicateurs qui vont me contredire?
3. quand une personne cherche à me convaincre, est-elle est crédible?
4. quand je m'avance, suis-je crédible?
5. quels sont ses angles morts?
6. quels sont mes angles morts?
7. quels sont les postulats que ni elle ni moi ne remettons en question?

Cela s'applique lors de recrutements, ainsi que de licenciements ou pour le

business plan du banquier. Tant que vos concurrents ne l'appliquent pas rigoureusement, il vous sera assez aisé d'engager des éléments à un coût relativement bas - et vous prémunir contre le départ de vos éléments avec le plus de potentiel.

Peu de personnes sont prêtes à envisager la possibilité de changer leur façon de penser. Il est rare qu'une personne imagine qu'elle demande inconsciemment à être dupée et encore plus rare qu'elle soit prête à reconnaître avoir eu - ou avoir encore - cette tendance.

Mais ne vous en faites pas. Gardez espoir que ceci ne s'applique pas à votre société, à votre équipe. Que votre bonus ne vous décevra pas. Que vos équipes ne seront pas déçues - ou qu'elles ne liront pas cet article. Ou n'y penseront pas. Que 100% de vos licenciements soient les bons. Ne pensez pas au fait que vous les avez recrutés, à un moment ou un autre. Gardez espoir que les prochains recrutements soient tous bons - ou que vous avez le budget pour encaisser les erreurs de casting.

Pour les autres, bon shopping !

Cryptomonnaie et Banque : meilleures amies ou ennemies ?



Gautier Huysentruyt

Consultant chez SQLI en stratégie et transformation digitale, spécialisé dans l'évolution des métiers et des collaborateurs grâce à l'utilisation des nouvelles technologies : blockchain, IA, robotisation et automatisation, collaborateurs augmentés, etc.

Cryptomonnaie et Banque : meilleures amies ou ennemies ?

Il y a 11 ans, le 12 janvier 2009, la première transaction en Bitcoin était enregistrée entre son mystérieux créateur Satoshi Nakamoto et Hal Finney, connu comme le premier utilisateur du Bitcoin et reconnu grâce à ses travaux de cryptographe et cybermilitant pour protéger la vie privée sur le web.

Ces dernières années, la renommée du Bitcoin a grandi en même temps que son cours s'envolait, passionnant aussi bien le monde de la finance pour sa valeur et son approche disruptive, que le monde de l'IT pour sa technologie : la Blockchain.

Alors que 2020 s'annonce comme l'année du Libra, cryptomonnaie lancée par Facebook, comment les institutions financières réagissent face à ce nouveau défi ?

Qu'est-ce que la Blockchain ?

Blockchain, un concept un peu obscur derrière lequel se cache un réel potentiel de rupture dans beaucoup d'industries. Même si le raccourci est rapidement fait, il est important de comprendre que les cryptomonnaies ne sont finalement qu'une forme d'utilisation de cette technologie et qu'il y a presque autant de technologies de blockchains que d'usage (cryptomonnaies ou autres).

La substance de la Blockchain réside dans sa capacité à fournir un registre électronique de transactions décentralisé (autrement-dit sans tiers de confiance), absolument fiable et parfaitement transparent. Ce registre est répliqué sur l'ensemble des nœuds d'un réseau qui constitue la blockchain.

Les transactions sont regroupées en blocs qui se suivent, formant ainsi la chaîne de blocs ou blockchain. Un nouveau bloc contient l'identifiant du bloc précédent, garantissant ainsi la cohérence et la validité de la chaîne. La matérialisation d'une transaction entre deux parties prenantes se formalise grâce à un token, dont le Bitcoin est un exemple parmi d'autres.

Il convient ensuite de distinguer deux types de blockchain, les privées et les publiques.

Sur une blockchain publique, tous les nœuds du réseau prennent part au processus de consensus et tout nouveau nœud ou opération est considéré comme non fiable. La garantie de la fiabilité des données pour le Bitcoin se fait grâce à la Proof Of Work (POW), consistant à résoudre un problème complexe mais facilement vérifiable : on appelle ça le minage, le premier mineur qui résout l'équation a le droit de créer un nouveau bloc et il est rémunéré en cryptomonnaies. Les mineurs construisent les blocs en incorporant les nouvelles transactions, mais la rareté des sommes de contrôles valides pour 1 bloc nécessite un très grand nombre de tentative et une puissance de calcul importante !

Ainsi d'autres blockchain proposent des processus de consensus différents et moins énergivore, comme la Proof Of Stake (POS), dont les nœuds valideurs doivent justifier d'un capital mis en jeu pour valider une transaction, si la transaction s'avère frauduleuse, le capital engagé est perdu. Dans ce cas, on ne parle plus de minage mais de forgeage.

Les blockchains publiques sont donc surtout utilisées pour la création de

cryptomonnaies et leurs transactions.

Sur une blockchain privée, les nœuds du réseau sont par défaut considérés comme bienveillants parce que les mécanismes de contrôles sont connus, vérifiés et centralisés par un groupe administrant la blockchain. La création d'un nouveau bloc ne nécessite pas de contrôles aussi forts et engageant que la POW ou POS, le minage ou forgeage ne sont donc pas nécessaire. Les blockchains privées permettent de créer des tokens (aux usages divers : produits divers, équivalent à une monnaie fiduciaire, etc.) tracés et managés grâce à des smart contracts. Ces derniers sont stockés, vérifiés et partagés de manière décentralisée et transparente dans la blockchain. Les applications sont donc différentes de la création d'une monnaie virtuelle, elles permettent surtout d'optimiser des processus existants comme la traçabilité d'un produit tout au long de son cycle de vie. En revanche, la notion de gouvernance centralisée peut donner le sentiment de galvauder le principe même de la blockchain...

Alors, comment les banques se sont appropriées ces concepts ? Qu'en ont-elles fait ? Et surtout doivent-elles craindre ces nouvelles monnaies et leurs futurs usages ?

Les banques ont décidé, à juste titre, de s'intéresser à cette nouvelle technologie de différentes manières, par obligation ou opportuniste.

Naturellement, grâce à la valorisation exceptionnelle de monnaies virtuelles comme le Bitcoin, et sa bulle spéculative de 2017, les banques ont dû s'intéresser à ces sujets sous un angle strictement financier. Néanmoins, peu d'offres de conseils en investissement en sont ressortis. En effet, de nombreuses banques déconseillent d'investir sur ces valeurs trop volatiles et rares sont celles qui ont lancé des services de

gestion spécialisés autour de ces sujets ou pour les nouveaux clients riches en cryptomonnaies.

Dans l'immédiat, si les monnaies virtuelles et leurs utilisateurs ne déchainent pas l'enthousiasme des banquiers, la technologie qui se cache derrière les intrigues. Ils ont vite perçu le potentiel d'amélioration des processus existants, aidés par la communication enthousiaste des sociétés qui ont lancé leur solution de blockchain privée. En effet, avant de réussir à créer un système monétaire qui s'affranchit des banques, la blockchain peut aider ces dernières à faire des économies d'échelle en simplifiant certains processus. Le Crédit Agricole Next Bank est par exemple capable de proposer du change en temps réel. Encore en expérimentation, le transfert des salaires en euros à ses employés frontaliers ne prendrait que quelques secondes au lieu de plusieurs jours.

D'autres sont plus téméraires et lancent leur propre cryptomonnaie, à l'instar de JP Morgan et son JPM coin. Le JPM n'est cependant pas une monnaie virtuelle à proprement parlé, il est indexé sur le dollar et permet des transactions uniquement entre investisseurs institutionnels (grandes entreprises, fonds d'investissement, hedge-funds, etc.). L'ensemble des transactions sont enregistrées dans un registre de compte décentralisé. Autrement dit, le JPM coin est un token véhiculé via un smart contract enregistré dans une blockchain ... privée donc. La philosophie s'éloigne sensiblement des cryptomonnaies publiques. Sa valeur ajoutée réside surtout dans la réduction des temps de règlement entre deux parties prenantes de la blockchain, la conversion en dollars étant très simple ensuite.

On observe une réelle volonté d'explorer les possibilités de la blockchain dans le monde de la finance institutionnel, même si les initiatives sont encore anecdotiques et les cas d'utilisation relèvent plus de l'exploratoire que de l'industrialisation.

Comment s'organise la concurrence et quels sont les business model explorés ?

Dans l'intervalle, d'autres s'intéressent aussi sérieusement aux opportunités qu'ouvrent cette nouvelle technologie : la fintech et les GAFAs ne sont pas insensibles aux notions de désintermédiation et d'innovation de rupture...

Facebook devrait ainsi lancer son Libra en 2020, avec toutes les incertitudes qui planent encore sur le sujet : validation des régulateurs européens et américains, capacité à assumer la convertibilité des devises qui la sous-tendent, capacité à lutter contre le blanchiment d'argent, etc.

La fintech s'intéresse aussi fortement à ces nouveaux concepts avec des business model qui s'affranchissent des banques dans des secteurs variés, allant d'une offre complète bancaire (Swissborg) à des marchés plus ciblés comme le change (SMEX), l'affacturage, etc.

L'utilisation de la blockchain poussée à son paroxysme pourrait même poser la question de l'utilité d'un compte bancaire ? Si tous les paiements entre deux personnes ou entreprises se font instantanément, en toute sécurité et de manière transparente, quelle sera l'utilité d'un compte bancaire de dépôt ?

C'est incontestable, la blockchain est une technologie de rupture mais dont le manque de maturité ne permet pas encore d'inquiéter les acteurs traditionnels de la finance. La blockchain est finalement comparable à un protocole, dont l'utilisation se démocratisera si elle apporte de la valeur à ses utilisateurs. Elle a indéniablement un potentiel très important ! Maintenant qui trouvera le modèle capable de changer radicalement les usages des clients et de bouleverser le marché ? Rendez-vous dans 11 ans...

Acteurs

L'actualité des transferts et nouveaux postes



Bertrand Bricheux

Mirabaud

Responsable de la communication et du marketing

Dès le 01.02.2020

Il accèdera au poste de responsable Corporate de la communication et du marketing dès le 1er février 2020



Carole Nachbauer

Crédit Suisse

Responsable de la clientèle PME pour la région Genève, CS

Dès le 01.01.2020

Elle rejoindra également à cette date le comité de direction du Crédit Suisse Genève.



Emmanuel Debons

Julius Baer

Directeur des activités romandes du groupe

Dès le 01.01.2020

Il dirige les activités romandes du groupe zurichois depuis le 1er janvier.



Ettore Bonsignore

Julius Baer

Directeur des activités tessinoises du groupe

Dès le 01.01.2020

Il dirige les activités tessinoises du groupe zurichois depuis le 1er janvier.



Acteurs

L'actualité des transferts et nouveaux postes



Daniel Herrera

BCV

Responsable du département Médias et Communication

Dès le 01.01.2020

Suite au départ à la retraite de Christian Jacot-Descombes, Daniel Herrera reprendra la responsabilité du département Médias & Communication de la BCV.



Massimo Siano

Amun

Directeur général de la distribution en Europe du Sud

Dès le 01.01.2020

L'ancien responsable des ventes de WisdomTree Londres est nommé directeur général de la distribution en Europe du Sud de l'émetteur d'ETP sur cryptodevises.



Alain Baron

Mirabaud

Associé commanditaire

Dès le 01.01.2020

Alain Baron, actuel responsable du marché Moyen-Orient et Afrique du Nord pour le Wealth Management, prendra ses nouvelles fonctions le 1er janvier 2020.



Stéphane Riesen

Pittet Associés

Directeur général

Dès le 01.01.2020

Depuis le 1er janvier 2020, Stéphane Riesen est le nouveau directeur général de Pittet Associés SA.





Alexandre Dugerdil

PREMIUM Assets

Fixed Income Portfolio Manager

Dès le 01.01.2020

Il complète ainsi l'équipe spécialisée dans la gestion et le suivi d'une clientèle privée.



Karsten-Dirk Steffens

ASI

Head of Distribution

Dès le 01.12.2019

Aberdeen Standard Investments (ASI) a nommé Karsten-Dirk Steffens comme Head of Distribution pour la Suisse.



Chrystelle Eid

Carmignac

Analyste actions spécialisée dans le secteur de la Consommation

Dès le 08.11.2019

Basée à Londres, Chrystelle est directement rattachée à David Older, Responsable de l'équipe Actions.



Steve Rafferty

GAM Investments

Chief operating officer

Dès le 04.11.2019

Le nouveau COO a passé 16 années chez BlackRock, dernièrement en tant que COO de la division obligataire.



Nos valeurs fondamentales :
autonomie, responsabilité
individuelle et transparence

Votre fortune de prévoyance gérée par vous-même

PensExpert

Des solutions de prévoyance avec valeur ajoutée



PensExpert SA

Avenue de Rumine 33 CH-1005 Lausanne
Tél. +41 21 331 22 11 Fax +41 21 331 22 12
info@pens-expert.ch www.pens-expert.ch/fr
pens-expert-blog.ch